



PORT-
JÉRÔME
SUR
SEINE

Notre-Dame-de-Gravenchon

Titre

Ville amie des enfants

Port-Jérôme-sur-Seine

DOSSIER 2014-2020



Cross annuel des élèves scolarisés en école élémentaire

Sommaire

.....

Note d'intention, par Virginie Carolo, maire.....	Page 3
Fiche contacts.....	Page 4
Présentation de Port-Jérôme-sur-Seine.....	Page 5
Fiche 1 : bien-être et cadre de vie.....	Page 11
Fiche 2 : non discrimination et égalité d'accès aux services.....	Page 15
Fiche 3 : participation citoyenne des enfants et des jeunes.....	Page 19
Fiche 4 : sécurité et protection.....	Page 23
Fiche 5 : parentalité.....	Page 27
Fiche 6 : santé, hygiène, alimentation.....	Page 31
Fiche 7 : handicap.....	Page 33
Fiche 8 : éducation.....	Page 37
Fiche 9 : jeu, sport, culture et loisirs.....	Page 41
Fiche 10 : solidarité internationale.....	Page 45

Note d'intention

UNE VILLE JEUNE ET INNOVANTE

Jeune et innovante, Port-Jérôme-sur-Seine l'est tout d'abord par son statut de commune nouvelle. En effet, Port-Jérôme-sur-Seine est né du regroupement au 1^{er} janvier 2016 d'une ville-centre Notre-Dame-de-Gravenchon et de trois communes rurales (Auberville-la-Campagne, Touffreville-la-Câble, Triquerville) unies par l'appartenance à un même bassin de vie et par la volonté de préparer l'avenir plutôt que le subir.

Jeune et innovante, Port-Jérôme-sur-Seine l'est aussi par la population qu'elle accueille, ainsi que le démontrent les effectifs scolaires en hausse chaque année.

Jeune et innovante, Port-Jérôme-sur-Seine l'est enfin par la diversité et la qualité

d'équipements et de services que ce territoire propose à sa population, et notamment aux enfants. Si le présent dossier de candidature présente tout le panel d'actions, de services et d'initiatives proposés par la Ville à destination de sa jeunesse, ce panorama mérite d'être analysé non pas comme un inventaire à la Prévert, bien plutôt au regard des lignes directrices qui le guident.



(g. à d.) Fabienne Beaudoin Vaucelle, adjointe au maire en charge de l'Éducation, de la jeunesse et des sports et Virginie Carolo, maire de Port-Jérôme-sur-Seine

Une politique transversale : trop souvent, les politiques municipales en faveur de l'enfance se limitent à une politique scolaire. Convaincus de longue date que derrière chaque enfant, ne se cache pas uniquement un écolier, mais aussi et surtout l'adulte, le citoyen, l'usager de demain, les élus de Port-Jérôme-sur-Seine développent l'ensemble des politiques publiques municipales en tenant compte des besoins des enfants. Nous faisons ainsi l'effort de toujours placer l'enfant (et non l'accompagnant) au cœur du diagnostic et du dispositif.

Une politique partenariale, respectueuse du rôle de chacun : l'enfant croisant tout au long de sa journée un nombre croissant de personnes, la coordination de l'ensemble des acteurs est devenue un enjeu de première importance. Port-Jérôme-sur-Seine promeut ainsi, avec les moyens qui sont les siens, le travail partenarial. Éducation Nationale, CAF, associations de parents d'élèves, structures sociales... chacun doit jouer son rôle, la commune et les élus se mobilisant pour que chacun occupe bien la place qui lui revient.

Une politique qui s'adapte à notre époque : à l'image de la société, le profil de chaque famille est de plus en plus diversifié (développement des familles monoparentales, des familles recomposées...). L'institution familiale peut plus facilement que par le passé se retrouver fragilisée et l'enfant peut avoir des difficultés à situer les repères et trouver sa place. Pour nous, il est du devoir des pouvoirs publics, non pas de s'immiscer dans la vie privée des familles ou de prendre la place des parents, mais de proposer des solutions pour aider, accompagner, soutenir les familles dans leur difficile, complexe mais indispensable mission éducative. La commune devient ainsi un partenaire attentionné des familles : présent quand il le faut, sans être intrusif ; actif et à l'écoute, sans être omniprésent et oppressant.

Cette vision politique d'une organisation générale de la cité adaptée à chaque âge de la vie, et notamment à la jeunesse, nous le revendiquons, mais surtout nous le mettons en pratique, car au-delà des discours, ce sont les actes qui montrent cette volonté et ce sont ces actions qui justifient notre candidature au titre de Ville amie des enfants. Pour poursuivre cette dynamique, nous faisons confiance à l'appui d'une analyse extérieure professionnelle et nous ne doutons pas que le partenariat avec l'UNICEF saura nous aider dans notre volonté d'amélioration permanente pour rester une ville jeune et innovante.

Fiche contacts

Nom de la ville	Port-Jérôme-sur-Seine
Prénom et Nom du Maire	Virginie CAROLO
Prénom et Nom du contact au Cabinet du Maire	Cyril COURTIER
Téléphone	02.32.84.55.66
Mail	c.courtier@pj2s.fr
Adresse	Hôtel de Ville Place d'Isny BP 29 Notre-Dame-de-Gravenchon
Code postal	76 330
Prénom et nom de l' élu référent « Ville amie des enfants »	Fabienne BEAUDOIN-VAUCELLE
Titre	Adjointe au maire chargée de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
Téléphone	02.32.84.55.03
Mail	f.beaudoin-vaucelle@pj2s.fr
Prénom et nom du référent administratif « Ville amie des enfants »	Nadège CADINOT
Titre	Responsable du service Education-Jeunesse
Téléphone	02.32.84.55.57
Mail	n.cadinot@pj2s.fr
Nom du responsable Communication de la ville	Michaël BOBLIQUE
Téléphone	02.32.84.53.39
Mail	m.boblique@pj2s.fr

CRÉDITS DE RÉALISATION

Rédaction et conception du dossier de candidature :

Service Communication et relations publiques ; service Éducation jeunesse - octobre 2016.

Illustrations et mise en page :

Service Communication et relations publiques.

Les photographies d'illustration ne disposant pas toutes d'autorisations récentes et/ou signées par les deux parents des enfants concernés, merci de ne pas les extraire du dossier. N'hésitez pas à contacter le service Communication et relations publiques de la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine pour toute demande de visuels.



Vue plongeante sur la plateforme de Gravenchon.

Présentation de Port-Jérôme-sur-Seine

Constituée au 1^{er} janvier 2016 par et à l'initiative des communes d'Auberville-la-Campagne, de Notre-Dame-de-Gravenchon, de Triquerville et de Touffreville-la-Câble, Port-Jérôme-sur-Seine compte près de 10 000 habitants sur un territoire situé à proximité de la Seine, entre le Havre et Rouen. Si Port-Jérôme-sur-Seine reste donc une entité récente, sa singularité, entre ville à la campagne et campagne au cœur de la ville, ne date pas d'aujourd'hui. En effet, jusqu'à l'implantation du raffinage fin 1932, le territoire ne comportait que des villages ruraux peu peuplés. Aujourd'hui, les industries de la plateforme pétrochimique de Gravenchon, site de 1^{er} plan en Europe, assurent la fabrication annuelle de plus de 15 millions de tonnes de produits pétroliers et chimiques. Bassin de vie et d'emploi, pôle d'attractivité naturel, le développement de la plateforme de Gravenchon a grandement contribué à façonner Port-Jérôme-sur-Seine.

Présentation de Port-Jérôme-sur-Seine

1\ UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

3^e ville la plus peuplée de la communauté d'agglomération à laquelle elle est rattachée, Port-Jérôme-sur-Seine se distingue notamment par sa proximité avec la plateforme de Gravenchon ainsi que par son dynamisme en matière de construction de logement. Du fait de la demande toujours soutenue, l'habitat qui se développe actuellement sur la ville est essentiellement constitué de maisons ou d'appartements en accession à la propriété, amenant des familles avec des enfants scolarisés en école primaire et au collège.

CARTE D'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE

- Région : Normandie
- Département : Seine-Maritime
- Arrondissement du Havre
- Chef lieu de canton : Notre-Dame-de-Gravenchon (2015) puis Port-Jérôme-sur-Seine (2016)
- Intercommunalité : Caux Seine Agglo
- Maire : Virginie Carolo (depuis 2014)
- Population : 9 730 habitants
- Superficie : 30,5 km²
- Densité de population : 319 hab./km²
- Nombre d'agents de la collectivité : 415

A\ Les habitants de Port-Jérôme-sur-Seine ?

La population de Port-Jérôme-sur-Seine s'élève à 9 730 habitants. A partir des données INSEE de 2012, on peut caractériser cette population de plusieurs manières :

Population par âge et par sexe en 2012	Auberville-la-Campagne		Touffreville-la-Câble		Triquerville		Notre-Dame-de-Gravenchon	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
ensemble	326	315	188	207	185	188	3993	4129
0 à 14 ans	73	71	40	51	39	41	769	691
15 à 29 ans	49	47	27	31	28	23	786	639
30 à 44 ans	74	75	43	47	35	41	715	720
45 à 59 ans	78	68	52	45	49	45	783	866
60 à 74 ans	45	42	22	25	29	30	609	676
75 ans 89 ans	7	12	4	7	4	5	317	483
90 ans ou plus	0	0	0	1	0	2	14	53

Si 49,7 % de la population a plus de 45 ans sur le territoire, les moins de 14 ans représentent quant à eux 18,62 % des habitants. Sur les 3 communes dites « rurales », cet écart est moindre (22,36 % de moins de 14 ans) que pour Notre-Dame-de-Gravenchon (17,98 %).

Population de 15 à 64 ans par type d'activité	Auberville-la-Campagne		Touffreville-la-Câble		Triquerville		Notre-Dame-de-Gravenchon	
	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007
Ensemble	443	434	271	262	252	270	5063	5324
Actifs	329	317	208	199	178	194	3645	3647
Actifs ayant un emploi	307	303	195	182	166	185	3068	3296
Chômeurs	23	14	13	14	12	9	572	357
Inactifs	114	117	63	63	74	76	1418	1677
Élèves, étudiants et stagiaires non énumérés	33	42	19	19	19	22	430	511
Retraités ou préretraités	58	42	26	26	31	20	506	538
Autres inactifs	23	33	19	19	24	34	486	628

Globalement, la part d'actifs et d'inactifs reste relativement stable depuis 2007 sur le territoire de Port-Jérôme-Sur-Seine. Comme ailleurs, les effets du mauvais contexte économique ont conduit à une importante hausse du nombre de chômeurs sur le territoire.

Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Auberville-la-Campagne	Touffreville-la-Câble	Triquerville	Notre-Dame-de-Gravenchon
	ensemble	ensemble	ensemble	ensemble
Part des titulaires :	454	277	270	6080
D'aucun diplôme	55	49	32	1325
Du certificat d'études primaires	35	7	24	675
Du BEPC, brevet des collèges	20	13	17	334
D'un CAP ou d'un BEP	153	90	79	1702
D'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	98	66	56	1015
D'un diplôme de l'enseignement supérieur court	69	34	43	669
D'un diplôme de l'enseignement supérieur long	23	19	18	353

28,60 % de la population non scolarisée de 15 ans ou plus dispose d'un CAP ou d'un BEP comme diplôme le plus élevé. Cette proportion monte à 34,51 % pour les hommes. Si 17,32 % de la population possède un diplôme de l'enseignement supérieur, 20,65 % n'a aucun diplôme.

B\ Les familles de Port-Jérôme-sur-Seine

Comme pour de nombreux territoires, on constate une augmentation du nombre de familles monoparentales à Port-Jérôme-sur-Seine, même si cette évolution est principalement constatée sur la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon. Selon l'INSEE, les familles monoparentales (principalement composées de femmes avec enfants) y représentait en effet 11,6 % en 2008 et 12,9 % en 2013. Le nombre croissant de séparation des ménages explique ce chiffre. On note toutefois que les couples qui se séparent restent habiter sur la commune du fait de la présence de nombreux services et équipements proposés en matière d'accueil du jeune enfant.

La création de la commune nouvelle permet également de relever certaines disparités entre villes-centre et communes rurales que l'on remarque dans d'autres territoires comme un revenu par famille plus élevé en général dans les communes rurales d'Auberville-la-Campagne, de Touffreville-la-Câble et de Triquerville. Par exemple, en 2012, la médiane du revenu par unité de consommation était de 24 350 € à Triquerville contre 19 877 € à Notre-Dame-de-Gravenchon. On peut aussi noter que les communes rurales ont aussi davantage de jeunes enfants qu'à Notre-Dame-de-Gravenchon.

Au regard de ces différentes données démographiques, il apparaît que l'évolution des modèles familiaux, des attentes et des besoins des familles sont en constante évolution. Il est donc nécessaire de s'adapter et d'être réactif en développant les politiques publiques adéquates.

2\ UN IMPORTANT MAILLAGE DE SERVICES POUR UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE RENFORCÉE

L'effort autrefois porté par la Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon de produire une dynamique de territoire au travers des services qu'elle offre à la population, est désormais porté par la commune nouvelle de Port-Jérôme-sur-Seine, dans une optique de solidarité territoriale renforcée. Cette dynamique s'appuie sur des politiques sportives, de loisirs éducatives et péri-éducatives et de, manière plus générale, sur sa politique jeunesse dont les dépenses représentent 30 % du budget 2016 de la collectivité et mobilisent 73 agents.



A\ L'offre à destination de la petite-enfance

- **Maison de l'Enfance** : la Maison de l'Enfance (18 agents municipaux) est située en centre-ville de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, à proximité du Centre Social Arpège et du Centre Médico-Social. Les différents accueils proposés (à la carte, réguliers et occasionnels) permettent de répondre aux besoins des familles. Gérée par le Centre communal d'action sociale, la Maison de l'enfance dispose de 10 places en accueil régulier (temps plein), de 5 places en équivalent temps plein en accueil à la carte (contrat d'accueil à temps partiel avec planning prévisionnel) et de 15 places (par demi-journée) en accueil occasionnel. La tarification est en fonction du quotient familial (barème PSU). Un accueil exceptionnel dans le cas de situation d'urgence peut être envisagé selon les places disponibles.

Présentation de Port-Jérôme-sur-Seine

● **Relais Assistants Maternels (RAM) :** Basé sur la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, le RAM fonctionne à 0,85 ETP et est animé par 2 agents municipaux. Le territoire du RAM s'étend à Port-Jérôme-sur-Seine et à 10 communes environnantes (Petiville, Norville, Saint-Maurice d'Etelan, La Frenaye, Grandcamp, La Trinité-du-Mont, Saint-Jean-de-Folleville, Saint-Antoine-la-Forêt, Saint-Nicolas-de-la-Taille et Mélamare). Le nombre d'assistantes maternelles agréées sur ce secteur est de 278. L'équipe d'animation du RAM propose des temps d'activités avec les assistantes maternelles et les enfants 5 demi-journées par semaine : une trentaine d'assistantes maternelles y participent régulièrement.

B\ L'offre à destination de l'enfance

● **Établissements scolaires :** la Ville compte 7 établissements scolaires (3 maternelles et 4 élémentaires, soit 36 classes) sur Notre-Dame-de-Gravenchon, 1 sur Auberville-la-Campagne (1 classe grande section-CP-CE1 et 1 classe CE2-CM1-CM2), 1 sur Triquerville (1 classe CE2-CM1 et 1 classe CM1-CM2) et 1 sur Touffreville-la-Câble (1 classe pour petite section-moyenne section et 1 classe grande section). 98 agents travaillent dans les écoles de Port-Jérôme-sur-Seine, restauration scolaire comprise. Dans le cadre de la création de la commune nouvelle, les élus ont décidé que chaque commune fondatrice garderait la gestion de sa compétence scolaire, au moins jusqu'en 2020. C'est pour cela que les écoles de Touffreville-la-Câble et de Triquerville sont quant à elles gérées au sein d'un SIVOS avec Anquetierville. Auberville-la-Campagne est quant à elle associée à Grandcamp au niveau scolaire.

Depuis la rentrée de septembre 2016, l'école élémentaire Professeur-Roux, basée sur la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, accueille une classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) destinée aux élèves en situation de handicap. L'Ulis « école » est placée sous la responsabilité du directeur de l'école où elle est implantée. L'effectif de cette classe, comptabilisé séparément des autres élèves de l'école pour les opérations de la carte scolaire, est limité à 12 élèves.

● **Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Confettis » :** service municipal (4 agents permanents), les Confettis accueillent les enfants âgés de 3 à 7 ans dans des locaux en centre-ville de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon. Cet ALSH propose des activités les mercredis après-midi et pendant les petites et grandes vacances du lundi au vendredi

avec une possibilité de restauration. Les samedis de 14h à 17h uniquement pour les anniversaires. En garderie, un accueil est prévu de 7h45 à 9h45 et de 17h à 18h. Les inscriptions se font à la journée (ou demi-journée pour les mercredis) avec un minimum de 3 jours consécutifs pour les petites vacances scolaires et à la semaine pour l'été. La capacité déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) est de 100 places.

● **Ludothèque :** La ludothèque a ouvert en septembre 2011 et emploie 3 agents communaux. Destinée tant aux partenaires (structures jeunesse, écoles, associations...) qu'au grand public, elle a pour vocation de sensibiliser à l'importance du jeu, d'en favoriser l'accès et de renforcer le lien parents-enfants. Permettant de combiner jeux sur place et prêt de jeux, elle s'entend comme un lieu d'échanges intergénérationnels et interculturels. Dans le cadre de la politique jeunesse, les écoles de Port-Jérôme-



Séance
de jeu à la Ludo-
thèque municipale,
ouverte
depuis 2011.

sur-Seine, l'association Arcade, le Centre social Arpège, la Maison de l'enfance et l'Accueil de Loisirs peuvent accéder gratuitement à cet équipement.

C\ L'offre à destination de la jeunesse

- **Un collège** : initialement réparti sur deux sites au sein de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, le collège Albert-Calmette a retrouvé un site unique, toujours à Notre-Dame-de-Gravenchon, à la rentrée 2016. Labellisé BBC (bâtiment basse consommation), ce tout nouvel établissement accueille ses 555 élèves dans des conditions optimales.



- **Un centre de formation** : Créé en 1996 dans la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, le centre du pôle formation des industries technologiques de la région havraise poursuit son objectif de favoriser l'insertion professionnelle par la formation en alternance. Cet organisme accueille chaque année une cinquantaine d'apprentis repartis entre le CAP réalisation chaudronnerie industrielle et le BAC techniques de chaudronnerie industrielle. Dans le cadre d'un partenariat mis en place en 2010 avec le Pôle Emploi, le site accueille de plus en plus d'adultes en formation continue ou s'inscrivant dans le cadre des dispositifs « préparation opérationnelle à l'emploi » et « certificat de qualification paritaire de la métallurgie. »

- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Planet'Jeunes »** : géré par la ville (4 agents permanents), Planet'Jeunes accueille les enfants âgés de 8 à 15 ans dans des locaux basés dans la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon. Cet ALSH propose des activités les mercredis après-midi et pendant les petites et grandes vacances du lundi au vendredi avec une possibilité de restauration. Les samedis de 14h à 17h uniquement pour les anniversaires. Un accueil est prévu de 7h45 à 9h45 et de 17h à 18h. La capacité validée par la DDCS est de 110 places.

- **Le Centre social Arpège** : Géré par le Centre communal d'action sociale de Port-Jérôme-sur-Seine, et situé dans la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, le Centre social Arpège (13 agents) dispose d'un agrément Animation Globale et Coordination et d'un agrément Animation Collective Familles depuis 2005. Dans le cadre de son contrat de projet 2014/2017 avec la CAF, le Centre social Arpège doit contribuer à la réussite éducative et à l'accompagnement des jeunes en matière de médiation sociale.

Cet engagement s'incarne avec le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). Les accueils se déroulent dans les locaux scolaires (2 écoles élémentaires et dans les locaux du Centre Social Arpège pour les collégiens). Des actions parallèles à l'accompagnement scolaire sont développées depuis plusieurs années. Ces actions sont basées sur de la découverte artistique, culturelle...

Enfin, le Centre social Arpège, c'est aussi le lieu d'accueil du Point information jeunesse (PIJ). Comme partout ailleurs, le PIJ est un lieu d'information et d'accueil ouvert à tous, principalement à destination des jeunes de 15 à 25 ans. Il offre une information dans tous les domaines qui concernent les jeunes. Le PIJ repose sur une volonté politique locale visant à favoriser l'accès à l'information pour le plus grand nombre de jeunes, à proximité de leur lieu de vie. Le PIJ a un fonctionnement régulier ; l'accueil (physique ou téléphonique) y est anonyme, gratuit et sans rendez-vous, conformément à la charte nationale de l'Information Jeunesse. Le PIJ assure également la réponse aux demandes d'information par courrier, la conduite d'entretiens personnalisés, l'accueil de groupes, la mise à disposition d'ordinateurs pour accès à Internet...

- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement géré par l'association ARCADE** : L'association gravenchonnaise ARCADE propose un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les jeunes âgés de 13 à 15 ans. La capacité validée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) est de 25 places. Cet ALSH est ouvert le mercredi et durant

Présentation de Port-Jérôme-sur-Seine



Animation de
l'Accueil de loisirs
Planet' Jeunes sur
le complexe sportif
Virmontois.

les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

- **Accueil de Jeunes géré par l'association ARCADE** : l'Arcade propose également un Accueil de Jeunes destiné aux 14 - 17 ans. La capacité d'accueil validée par la DDCS est de 25 places.

D\ Bienvenue au jeune public !

L'ensemble des politiques publiques menées par la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine vise l'épanouissement personnel et l'accomplissement du bien vivre ensemble. Dans cet esprit de convergence, les jeunes habitants du territoire sont également les bienvenus dans l'ensemble des équipements et services publics de la ville, dans le cadre d'une utilisation associative, sportive, ou personnelle :

- **Structures culturelles** : Centre culturel municipal

Les 3 Colombiers (3 salles de cinéma, une salle de spectacle), Médiathèque intercommunale François-Deveaud...

- **Structures sportives** : Centre aquatique intercommunal Alain-Guilloit (avec notamment une fosse à plongée, un bassin de 50 m et un parcours aventure extérieur), 1 terrain de moto-cross, 1 piste d'athlétisme, 2 salles polyvalente à dominante sportive dont une avec un mur d'escalade de 220 m², 3 gymnases, 1 dojo, 9 terrains de foot (dont un terrain synthétique), 5 terrains de tennis couverts et 7 extérieurs, 2 terrains de rugby, 1 boulodrome, 2 centres équestre, 1 Champ de tir à l'arc...
- **Structures ludiques** : une dizaine en accès libre (dont une qui s'étend sur 14 000 m²) et 10 dans les établissements scolaires, 7 city-stades/street-ball...
- **Un parc écologique d'une vingtaine d'hectares**, le Parc de la Vallée du Télhuet.

Parce qu'un ensemble de structures et de bâtiments ne sauraient suffire à exprimer une comptabilité avec les valeurs portées par le label Ville amie des enfants, l'engagement communal à destination des plus jeunes habitants de Port-Jérôme-sur-Seine se décline avant tout en stratégies et en actions concrètes, cohérentes et concertées. Comme les 10 prochaines fiches vont le détailler, quelque soit sa situation familiale ou personnelle, ses goûts ou ses envies, il n'y a pas besoin d'attendre sa majorité pour se trouver au cœur des préoccupations des élus et des services de Port-Jérôme-sur-Seine !



Raid multisport entre les CM2 et les 6^e dans le Parc de la Vallée du Télhuet

Bien-être et cadre de vie

L'importance laissée au patrimoine végétal, arboré et architectural fait partie intégrante de l'identité de Port-Jérôme-sur-Seine. Depuis les années 90, la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon a montré la voie en développant, à partir de ses forces, un véritable projet de valorisation du territoire passant par la qualité du végétal, des espaces publics et de l'offre de service public.

Cette culture du paysage et du cadre de vie, récompensée notamment par un prix du paysage en 1995 et par les 4 fleurs du label du Comité national des villes et villages fleuris depuis 2006, n'a de sens que si elle est partagée avec la population, et, surtout, transmise aux jeunes générations. Actions pédagogiques et de sensibilisation, accessibilité de l'espace public, actions en faveur de la cohésion sociale : la ville comme invitation à la découverte et au partage !

Bien-être et cadre de vie

1\ UNE INVITATION À LA DÉCOUVERTE

La diversité est le maître-mot du patrimoine paysager et végétal de Port-Jérôme-sur-Seine qui a été fondé par 3 communes rurales et d'une commune-centre aussi urbaine que paysagère.

A\ Un patrimoine paysager et végétal de qualité

Importance des zones boisées d'essences locales et des haies taillées indissociables de l'identité de certains quartiers pavillonnaires, présence d'alignements anciens et de nombreuses essences végétales récurrentes, zones de promenade et de détente, parc écologique d'une vingtaine d'hectares... le cadre de vie privilégié de Port-Jérôme-sur-Seine est une réalité ! Tout est ainsi mis en œuvre dans les actions municipales, pour maintenir le cadre de vie voire le développer : suivi régulier, inscriptions d'arbres et d'alignements remarquables dans le Plan local d'urbanisme, mise en place en 2010 d'un Plan paysage dans la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon.

Lors de la rénovation de quartiers ou de l'aménagement de nouveaux espaces, des plantations sont systématiquement envisagées en fonction de critères comme la création de nouvelles voiries aux alentours, le « rajeunissement » ou « le vieillissement » de la population alentour...

B\ Un fleurissement adapté et évolutif

Dans la quasi-totalité des massifs ou des jardinières au sol de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, les agents du service Espaces verts réalisent 3 fleurissements : bisannuelles au printemps, annuelles en été et chrysanthèmes à l'automne. Plus généralement, à Port-Jérôme-sur-Seine, 2 stratégies complémentaires sont appliquées :

- **Fleurissement** : le fleurissement se veut plus horticole à proximité des espaces « stratégiques », comme les grands équipements publics, les voiries passantes et le centre-ville.
- **Embellissement** : pour mettre en adéquation les anciens massifs avec les prescriptions du Plan paysage et ainsi végétaliser les quartiers et les espaces qui en étaient dépourvus (parkings...). Pour un fleurissement évolutif, les équipes en charge du fleurissement appliquent un travail de composition sur les massifs. Ce travail est à la fois chromatique, volumique (jeu sur la verticalité et le graphisme) et créatif (introduction d'éléments de décors dans les réalisations en utilisant des éléments recyclés ou détournés).

C\ Le Parc écologique de la Vallée du Télhuet

L'aménagement des 21 hectares du Parc de la Vallée du Télhuet de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon a été réalisé par un architecte-paysagiste au début des années 90. Ce parc est devenu le porte-étendard du cadre de vie à Port-Jérôme-sur-Seine grâce à ses composantes qui en font une étape incontournable en toute saison :

- Des aires de jeux en accès libre,
- Le parcours permettant de découvrir différents milieux en se promenant mais aussi grâce à des bornes pédagogiques,
- Les bâtiments cauchois à savoir une ancienne grange à céréales accompagnée de son manège, un cellier à cidre avec broyeur et un pressoir extérieur,
- 5 bœufs d'Écosse, permettant d'entretenir de façon pastorale 5 hectares de prairies humides,
- Le verger conservatoire, créé en 1996. Il compte aujourd'hui 310 variétés de pommiers à cidre et à couteaux, ainsi que d'autres fruitiers. En 2012, 50 pommiers à fleurs, en 24 variétés, ont également rejoint le parc.



Nouveaux
aménagement
du Coeur de ville de
Port-Jérôme-sur-
Seine.

D\ Le patrimoine remarquable

La facette rurale de Port-Jérôme-sur-Seine peut notamment se découvrir grâce à un carnet de 10 balades édité par la Ville. On peut aussi noter :

- à **Auberville-la-Campagne** : un château datant du milieu du XVII^e siècle, fleuron de l'architecture cauchoise, et 2 manoirs construits à la fin du XVI^e siècle,
- à **Notre-Dame-de-Gravenchon** : au sein du Parc de la Vallée du Télhuet se trouvent les vestiges restaurés du Château de la Fontaine-Saint-Denis (enceinte fortifiée du Moyen-âge), les étangs Marcel-Legendre pour le plaisir des pêcheurs et des promeneurs, l'église Notre-Dame et son jardin typique. A proximité, le Bois du Parc offre différents sentiers ainsi que la découverte d'une motte féodale,
- à **Touffreville-la-Câble**, une ferme-manoir du XVI^e siècle à l'architecture plutôt atypique,
- à **Triquerville** une église unique en France métropolitaine, car basée sur une architecture métallique de type Eiffel. Un château construit en 1863 est aussi visible sur la commune.



Festivités médiévales dans le vestige de château de la Fontaine Saint-Denis.

2\ LA GESTION DURABLE DU CADRE DE VIE

Patrimoine et modernité : à Port-Jérôme-sur-Seine, la gestion du cadre de vie fait cohabiter ces 2 entités qui trop souvent s'opposent par une gestion intégrée prenant en compte les facteurs écologiques, économiques et sociaux.

A\ Un territoire pionnier en matière de gestion de ses espaces verts

En diversifiant et en optimisant leurs techniques, les services tendent depuis plusieurs années vers le « zéro phyto » qui est dorénavant la norme : paillage des massifs, désherbage thermique, pâturage, enherbement des chemins communaux, lutte biologique dans les serres municipales, enlèvements des tags par aérogommage...

Il convient aussi de noter que la gestion différenciée est mise progressivement en place dans la commune déléguée de Notre-Dame de Gravenchon depuis 1997. Tout d'abord pratiquée dans le Parc de la Vallée du Télhuet, elle a été étendue à l'ensemble de la ville avec la définition de 4 catégories d'entretien avec un niveau d'intervention adapté.

B\ Le milieu urbain, une question d'équilibre

Le cadre de vie de Port-Jérôme-sur-Seine vise à faire dialoguer les espaces paysagers et espaces urbains, pour proposer une lecture apaisée de la ville, en terme d'accessibilité (voir à ce sujet à partir de la page 33) mais aussi en matière de :

- **Déplacements doux** : Port-Jérôme-sur-Seine compte à ce jour 4,9 kms de pistes cyclables,
- **Enfouissement des réseaux** en cas de rénovation de quartier : outre l'aspect esthétique, ces travaux permettent de gagner en mobilité en limitant la présence de poteaux et autres mâts pouvant entraver la mobilité piétonne,
- **Préservation de la ressource en eau** : récupération de l'eau de pluie (création de bassin de récupération des eaux de toiture...), diminution de la consommation d'eau pour l'entretien des massifs (conception optimisée, recours à l'arrosage automatique...), régulation des eaux pluviales par des noues végétalisées ou des cuves de rétention...
- **Impact des activités de la Ville** : réalisation du bilan carbone des activités de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, renforcement de l'isolation de certains bâtiments, équipement en véhicules « propres », schéma d'aménagement lumière, mise en service d'un réseau de chaleur de 7 km alimenté par une chaufferie bois. Cet équipement alimente une quarantaine de bâtiments communaux, intercommunaux, habitat social...

C\ Maintenir une offre de logement adaptée pour tous

Port-Jérôme-sur-Seine, compte 4 158 logements (donnée INSEE 2013). Au delà du nombre, c'est surtout la qualité et l'adaptation à la demande locale qui fait l'attractivité du logement. Pour suivre les évolutions (vieillesse de la population, arrivée de nouvelles familles...), la Ville veille à maintenir une offre adaptée afin de :

- **maîtriser son avenir**, grâce aux capacités financières de la collectivité et à la bonne gestion de la réserve foncière,

Bien-être et cadre de vie

- mener des projets cohérents avec la demande (densification du centre-ville, soutien aux bailleurs...),

Une offre adaptée, c'est aussi travailler avec les bailleurs-propriétaires à la rénovation du logement social existant. A ce titre, la Ville remplit ses obligations en matière de logement social.

Pour les particuliers, la Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo propose un Programme d'Intérêt Général (PIG). Il vise à améliorer le parc de logements privés anciens (plus de 20 ans). Caux Seine agglo est aussi partenaire technique et financier du programme national « Habiter Mieux » qui est destiné aux propriétaires souhaitant améliorer leur résidence principale et réaliser des économies d'énergie ou encore adapter leur logement au handicap ou à la vieillesse. Enfin, l'Espace Info Energie Caux vallée de Seine livre des conseils gratuits pour guider les habitants dans leurs projets d'économie d'énergie.

3\ LA CULTURE DU PARTAGE

L'implication de l'ensemble de la collectivité dans la création d'un cadre de vie de qualité n'a de sens que s'il s'accompagne d'actions permettant à la population d'être actrice de l'évolution de sa ville. Cet engagement dont certaines actions seront détaillées également au fil de ce dossier de candidature, se répartit en deux volets.

A\ Impliquer les jeunes générations

- **Semaine de la plantation** : depuis 1986, la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon organise la Semaine de la plantation, afin de transmettre un savoir faire aux jeunes « pousses ». Les services de la Ville proposent aux enseignants volontaires de participer avec leur classe à la plantation d'arbres et arbustes. Cette démarche incite les enfants au respect des espaces publics qu'ils ont contribué à embellir.
- **Des potagers dans les écoles** : 2 écoles accueillent des potagers impliquant les écoliers, l'équipe enseignante, le service Espaces verts et les bénévoles des jardins familiaux. Le but est de permettre aux enfants de découvrir les différentes étapes de la vie végétale tout en respectant le rythme des saisons et l'environnement naturel du potager.
- **Visites et découvertes** : des sorties sont régulièrement organisées pour les écoliers dans le Parc de la Vallée du Télhuet, ceci afin de découvrir la faune et la flore. Des visites des serres municipales sont aussi proposées.

B\ Développer la cohésion sociale

- **Animations et événements** : plusieurs rendez-vous sont organisés chaque année au sein du Parc de la Vallée du Télhuet. Qu'ils soient de portée patrimoniale ou festive, ces rendez-vous gratuits permettent aux habitants de découvrir ou de redécouvrir les charmes du parc,
- **Réalisations collectives** : afin de mettre en valeur certains espaces, les enfants des Accueils de loisirs, des Temps d'activités périscolaires de la Maison de l'enfance, ainsi que des habitants fréquentant le Centre social Arpège ou résidant dans les Résidences pour personnes âgées réalisent des décorations. Port-Jérôme-sur-Seine est aussi équipée d'un jardin intergénérationnel de 200 m²,
- Dans les écoles, lors du marché hebdomadaire ou lors d'événements, les animateurs du service Rudologie de la Communauté d'agglomération interviennent régulièrement pour transmettre les bonnes pratiques en matière de tri sélectif mais aussi en matière de réduction des déchets, de jardinage durable...



Activité
jardinage pour les
écoliers dans le cadre
de la semaine de
plantation.



Promotion du dispositif du PASS'Capés.

Non-discrimination et égalité d'accès aux services

En plus de la place laissée à l'implication des populations dans le fonctionnement des structures qu'elles fréquentent ou encore de la mise en œuvre d'une politique d'accessibilité de l'espace et des bâtiments publics, l'égalité d'accès aux services est aussi un enjeu financier. C'est pourquoi, entre la gratuité de certains services, la tarification déterminée au plus près des capacités financières des familles ou encore la distribution de chèques de réductions bénéficiant également aux activités de loisirs associatives, Port-Jérôme-sur-Seine veille à la plus grande égalité possible pour les enfants et les familles de son territoire. Cet engagement est d'ailleurs fondateur de sa création puisque Port-Jérôme-sur-Seine regroupe 3 communes rurales et une commune plus urbaine, Notre-Dame-de-Gravenchon, qui étend ainsi l'accès de son offre de service à une plus large population.

Non-discrimination et égalité d'accès aux services

1\ GARANTIR ET RENFORCER L'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC

Globalement, les tarifs proposés par la Ville en matière d'éducation et de loisirs sont établis selon le principe de taux d'effort avec un tarif « plancher » et un tarif « plafond ». Cette tarification cohabite avec d'autres dispositifs permettant de renforcer l'accès aux services.

A\ Les services publics gratuits pour les utilisateurs



- **Transport urbain à Gravenchon (le TAG) :** le transport urbain est un service municipal gratuit qui repose sur une ligne à la demande et une ligne régulière sur le territoire de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon. Depuis quelques semaines, à titre expérimental, une ligne desservant le marché hebdomadaire du vendredi de Notre-Dame-de-Gravenchon, passe sur l'ensemble du territoire de Port-Jérôme-sur-Seine. A noter que le transport scolaire est également gratuit.

- **En matière scolaire :** les activités proposées aux écoliers dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires sont gratuites (voir à ce sujet la page 40). Cette gratuité s'inscrit dans la volonté municipale d'une tarification la plus accessible et adaptée possible dans le domaine scolaire. Dans cet état d'esprit, les garderies avant et après le temps scolaire sont également gratuites pour tous les élèves.

- **Médiathèque :** le réseau de la Communauté d'agglomération Caux Seine aggro inclut la médiathèque

située à Notre-Dame-de-Gravenchon, commune déléguée de Port-Jérôme-sur-Seine. Ce réseau constitue un service public intercommunal chargé de contribuer à la démocratisation et à l'égalité d'accès à la lecture, à l'image, aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de la population. L'accès aux médiathèques et la consultation sur place des documents sont libres, gratuits et ouverts à tous, sans distinction. L'emprunt de documents y est également gratuit pour tous les particuliers.

B\ Une politique tarifaire adaptée et adaptative

Les modalités de la participation financière des parents aux tarifications liées à l'enfance et à la jeunesse de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon ont été revues en 2011. Jusqu'alors, une tarification était appliquée par tranche en fonction du quotient familial. Pour quelques euros de plus, certaines familles passaient parfois d'une catégorie à une autre, de façon non-proportionnelle. Désormais, pour la restauration scolaire, l'Accueil de loisirs ou encore les classes découverte, la tarification est déterminée de façon individuelle en fonction de chaque situation familiale selon le principe de taux d'effort avec un tarif « plancher » et un tarif « plafond ».

Par ailleurs, pour rester égalitaire, la tarification des services publics doit pouvoir s'adapter aux évolutions :

- **Fin 2015, la tarification de l'Accueil de loisirs municipal a été revue à la baisse.** Même si le nombre de journées d'accueil d'enfants était en hausse (8% entre 2015 et 2014), certaines disparités restaient à solutionner. Sur la base d'une étude réalisée par le service Éducation jeunesse et des données fournies par la CAF, la Municipalité a décidé d'abaisser le plancher de la tarification de 50 % (2,89 €) et le plafond de 20 % (8,49 €) pour renforcer la mixité et l'ouverture de ce service. Dans cet intervalle, la tarification reste calculée en fonction du quotient familial.

- **Des pass pour l'accès aux loisirs et à la culture** : les « pass » sont un système de chéquiers gratuits permettant aux parents gravenchonnois de bénéficier de réductions sous la forme de coupons, cumulables ou non, auprès de la quinzaine d'associations (Dynamic Gym Club, Club Sportif Gravenchon, l'Arcade, Expressions...) et de structures partenaires (Caux Seine agglomération pour le Centre aquatique et le conservatoire) pour une année civile. La valeur des coupons de réduction incluse dans les chéquiers est de 56 € pour les Pass'Toup'tit (0-6 ans), 83 € pour les 6/10 ans et 87 € pour les 11/20 ans, tous deux rassemblés dans le Pass'Loisirs. En 2017, l'ensemble de Port-Jérôme-sur-Seine sera concerné ce système.
- Dans le cadre de la création de Port-Jérôme-sur-Seine, la solidarité territoriale passe aussi par la solidarité tarifaire : c'est pour cela que les habitants d'Auberville-la-Campagne, de Touffreville-la-Câble et de Triquerville bénéficient désormais des mêmes tarifs d'accès pour les structures basées sur Notre-Dame-de-Gravenchon. Pour l'Accueil de loisirs ou la Maison de l'enfance notamment, les habitants des 4 communes fondatrices ont désormais la même tarification.

2\ LE SOUTIEN À LA POURSUITE DES ÉTUDES ET À LA FORMATION

Au-delà du collège, il faut quitter la commune de Port-Jérôme-sur-Seine pour la poursuite d'études. Afin de soutenir la scolarisation des jeunes de Port-Jérôme-sur-Seine, la Ville dispose de plusieurs dispositifs :

- **Participation au financement BAFA** : depuis 2013, cette aide financière est accordée uniquement sur le 1^{er} stage BAFA, après déduction des aides financières du Département (200 €), de la Direction départementale de la cohésion sociale et des Comités d'entreprises. Cette aide peut atteindre 360 € par jeune au maximum.
- **Les prêts étudiants** : créés en 1990 par la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, les prêts étudiants ont pour objectif de pallier la difficulté d'obtention des prêts pour les familles les plus démunies et de faciliter la poursuite d'études. Concrètement, la Ville prend à sa charge une partie du taux d'intérêt proposé par une des banques partenaires. Pour profiter de ce dispositif, il faut avoir moins de 30 ans (ou plus de 30 ans et être engagé dans de longues études), résider sur le territoire communal, être titulaire du bac ou d'un diplôme équivalent et être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur. Exceptionnellement, ces prêts peuvent être accordés pour l'acquisition d'un matériel spécifique à la scolarité.
- Pour la rentrée scolaire 2014, Gravenchon a lancé le **dispositif du Pass'Capés (contrat d'accompagnement participatif pour les études supérieures)** à destination des jeunes Gravenchonnois âgés de moins de 26 ans, engagés dans des études supérieures, inscrits dans un établissement public ou privé reconnu par l'État ou inscrit dans une formation post-bac à temps plein non-rémunéré. Cette action vise à favoriser la poursuite des études au sein d'un territoire qui a un taux de poursuite post-bac inférieur à la moyenne. Étendu à l'ensemble de Port-Jérôme-sur-Seine, le montant de l'aide versée dans le cadre du Pass'Capés s'élève à 300 € pour une formation sur le territoire de l'agglomération et à 600 €, hors territoire. Le Pass'Capés est versé en 2 fois, en janvier et en juin sur présentation d'un certificat d'assiduité mais sans condition de ressources. Initiative autant financière que solidaire, le Pass'Capés se double d'une contrepartie citoyenne, détaillée en page 21.
- Via le CCAS de Port-Jérôme-sur-Seine, le Pass'Capés peut se doubler d'un volet social : sous condition de ressources, une aide complémentaire de 300 € peut s'ajouter au versement initial.



Signature d'un Pass'Capés avec Virginie Carolo, maire de Port-Jérôme-sur-Seine.

3\ CONFORTER L'ACCESSIBILITÉ AU SERVICE PUBLIC

Une politique tarifaire adaptée voire gratuite ne permet pas toujours de lever tous les freins à la fréquentation des services publics : d'autres facteurs sont à prendre en compte.

A\ Un engagement total pour l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics

En 2011, la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon recevait le Prix de la collectivité accessible (dans les catégories « espace public-habitat » et « collectivités de moins de 40 000 habitants »). Ce prix, qui récompensait les

Non-discrimination et égalité d'accès aux services

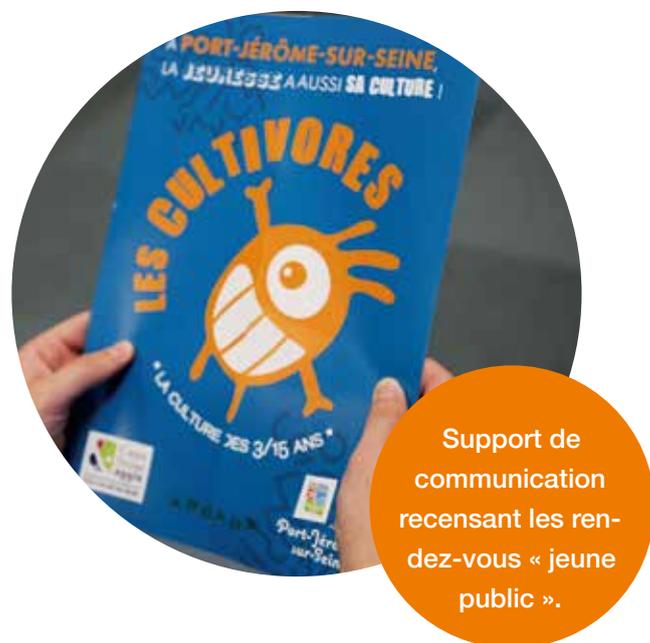
réalisations innovantes et les politiques volontaristes des collectivités, n'a pas été une finalité mais un point d'étape dans l'engagement en faveur de l'accessibilité des espaces et des établissements publics. A Port-Jérôme-sur-Seine, la question de l'accessibilité est ainsi traitée en étroite collaboration entre les élus, les techniciens municipaux et les membres bénévoles de la Commission communale pour l'accessibilité. Cette approche est détaillée à partir de la page 33.

B\ L'accompagnement et l'accueil, un point essentiel

- **Sédentarisation des gens du voyage** : aux côtés de l'agglomération Caux Vallée de Seine, les services du Centre communal d'action sociale (CCAS) sont parties prenantes de la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) visant à sédentariser sur le territoire communal 13 familles issues de la communauté des gens du voyage. Ce projet, le 1^{er} de la sorte sur Port-Jérôme-sur-Seine, combine la réalisation d'un habitat adapté par un bailleur, l'intégration des populations concernées dans les dispositifs communaux à vocation sociale ou à finalité plus générale comme la scolarisation.
- **Parmi les missions figurant dans son Contrat de projet avec la CAF, le Centre social Arpège mène de nombreuses actions d'accompagnement.** Ces « passerelles » peuvent se dresser de plusieurs manières, notamment par le biais d'actions partenariales avec les Restos du cœur, d'échanges avec d'autres structures municipales (Accueil de loisirs, Ludothèque, Centre culturel Les 3 Colombiers), de participations aux événements municipaux. Quelque soit la forme de l'action, l'objectif est le même : gommer les idées préconçues (« c'est trop cher » ; « c'est pas pour moi » ; « je vais me sentir seul ») et présenter un service public communal fidèle à ses valeurs d'ouverture, d'égalité et de diversité.
- **Dans le cadre du projet d'administration des services de Port-Jérôme-sur-Seine, des actions (réorganisation, formation des agents...) vont être mises en place à partir de 2017 pour renforcer la qualité de l'accueil de l'ensemble des publics de la collectivité.** Ce mouvement d'ensemble n'empêche pas des services de réfléchir quant à des problématiques qui leurs sont propres. Par exemple, les agents de la Maison de l'enfance constatent, depuis quelques années, que les évolutions de la famille et de la parentalité accroissent la diversité des familles et ce, dans un contexte social, familial, éducatif et économique plus précaire. Afin de concilier le respect du projet d'établissement et les demandes de plus en plus spécifiques des parents, l'équipe a mené en 2015 une réflexion partagée sur ses valeurs, normes et cadres de références. Ce travail se poursuit en 2016, notamment par des formations spécifiques proposées aux agents.

C\ Valoriser et relayer

Puisque l'on ne s'adresse pas de la même manière à des seniors qu'à des adolescents, la Ville dispose d'un ensemble de supports de communication à destination de la population (magazine, site Internet, réseaux sociaux, affichage urbain, information par SMS, application dédiée...). Complémentarité et cohérence des moyens sont la clé d'une bonne communication qui peut alors atteindre le plus grand nombre et permettre à chacun de se tenir au courant de ce qui se passe sur sa ville. Pour les plus jeunes, la valorisation de l'offre de services et d'initiatives à leur égard passe tout particulièrement par les réseaux sociaux (page facebook dédiée aux jeunes, twitter et instagram), des supports imprimés (programmation Les Cultivores à destination des 3 à 15 ans, programme des événements municipaux...). Par ailleurs, les actions du CMEJ font régulièrement l'objet d'articles dans le magazine municipal par le biais d'articles rédigés avec leur participation.





Élection en vue du renouvellement des membres du CMEJ.

Participation citoyenne des enfants et des adolescents

Puisque la citoyenneté n'attend pas le nombre des années et parce que ce seront eux les acteurs de la collectivité de demain, la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine implique au maximum les enfants et les adolescents dans la vie communale, au même titre que le reste de la population. Rendez-vous intergénérationnels, participation au devoir de mémoire ou au fonctionnement des structures qu'elle fréquente, actions solidaires ou plus spécifiques comme celle des Messagers PPI, la jeunesse répond présent !

Ainsi, si la participation des enfants est plus évidente à concrétiser, du fait de leur présence sur le territoire communal, la participation des adolescents voire de leurs aînés (lycéens, étudiants) est parfois moins facile, mais néanmoins essentielle. C'est notamment pour pallier à cet éloignement que le dispositif citoyen du Pass'Capés a été mis en place.

Participation citoyenne des enfants et des adolescents

1\ ENFANCE, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

Membre d'une collectivité ou, plus généralement, d'un État, le citoyen est celui qui participe à la vie communale, qui donne son avis tout en connaissant ses droits et ses devoirs. Aux côtés de l'Éducation nationale, les collectivités ont ainsi leur part dans la sensibilisation à la participation citoyenne des enfants et des adolescents.

A\ Le Conseil municipal enfants-jeunes (CMEJ)

Créé en 1990 dans la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, le CMEJ compte 14 conseillers âgés de 10 à 15 ans. Il est renouvelé partiellement chaque année, par voie d'élection parmi les élèves de CM2 de la commune ; les jeunes sont élus pour un mandat de trois ans, avec possibilité de continuer deux fois un an. A l'image de son homologue « adulte », le CMEJ est placé sous la responsabilité d'un maire, actuellement Olivia Feraille, et de ses 4 adjoints. Le CMEJ a pour mission de collecter les idées et les initiatives émanant de l'ensemble des enfants. Les conseillers se réunissent pour mettre en place des projets collectifs. Les jeunes élus sont accompagnés dans le montage de projets par un professionnel de la ville, et se réunissent une à deux fois par mois en période scolaire, afin de travailler les projets. Les élus du CMEJ disposent d'ailleurs d'une enveloppe budgétaire de 2 500 € par an.

Le CMEJ permet également aux jeunes un apprentissage de la citoyenneté (découverte des missions et du fonctionnement d'une mairie, rôle du maire, des adjoints et conseillers municipaux, déroulement des élections...) et de la vie des collectivités. A ce titre, ses membres sont associés aux cérémonies patriotiques, aux événements communaux (inaugurations, pose de 1^{ère} pierre, remise des médailles lors de la cérémonie de récompenses aux sportifs...) ou la réalisation de certains projets (avis sur l'implantation d'aire de jeux par exemple). Avec le Conseil des Sages, ouvert quant à lui aux habitants de plus de 65 ans, les membres du CMEJ ont déjà eu la chance de visiter l'Assemblée Nationale. A ce jour, les autres communes déléguées de Port-Jérôme-sur-Seine n'ont pas de Conseil municipal enfants ou jeunes.



Membres du Conseil municipal enfant devant la table de tennis de table qu'ils ont financés.

B\ la Cellule citoyenneté jeunes

Cette cellule, satellite du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (voir page 26) regroupe des services municipaux tel que le Centre social arpège mais aussi le collège Albert-Calmette ou la Police municipale intercommunale pour traiter des incivilités du quotidien commises par des adolescents par le biais de la médiation directe et citoyenne. Par exemple, des jeunes qui auraient vidé des extincteurs « pour s'amuser » vont être amenés à passer quelques heures au Centre d'intervention et de secours afin de prendre conscience des conséquences de leurs actes (en terme moral, financier, de mise en danger d'autrui...). La Cellule citoyenneté jeunes est aussi sollicitée pour les cas de décrochage scolaire recensés au collège. L'objectif est de réagir rapidement après l'acte en proposant une réponse correspondante à l'incivilité commise pour que chacun puisse revoir son comportement et ainsi éviter la récurrence ou des actes plus graves.

C\ Le Pass'Capés, une initiative citoyenne

Comme expliqué page 17, la Ville a mis en place une aide universelle à destination des jeunes de moins de 26 ans pour encourager la poursuite d'études supérieures. Initiative autant financière que solidaire, le Pass'Capés se double d'une contrepartie citoyenne. En effet, le versement de l'aide s'accompagne, pour les jeunes, d'un temps d'investissement

après des services municipaux et des associations de la commune ou d'utilité publique, la plupart du temps durant leurs vacances scolaires ou sur le temps du weekend. Cet engagement, qui prend bien des formes à l'initiative du jeune ou suggéré par la collectivité (soutien scolaire, travaux ou aide aux associations, participation aux événements municipaux...) se fait dans le respect des normes en vigueur tant en terme de législation que d'encadrement. Seuls les jeunes qui seraient déjà engagés dans des activités associatives d'utilité publique ou étudiante ainsi que les sapeurs-pompiers volontaires sont exemptés, contre justificatif, de cette contrepartie. Depuis 2014, 237 jeunes ont déjà pu bénéficier du dispositif et participer, à leur échelle, à la vie communale ou associative malgré leur mobilité liée à leur poursuite d'études.

D\ La cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes d'électeurs

Une fois par an, la Ville organise une cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes d'électeurs. Cette cérémonie, qui permet notamment au Maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune, est l'occasion d'un rappel des droits et des devoirs du jeune citoyen à l'occasion d'une cérémonie qui se veut avant tout conviviale, avec aussi un temps d'échange. La dernière cérémonie en date, qui a eu lieu en mai dernier, a été élargie pour la première fois à l'ensemble des habitants qui exerceront leur droit de vote pour la 1^{ère} fois à l'occasion des élections présidentielles et législatives qui auront lieu en 2017.

2\ LA PARTICIPATION, UN ENJEU AU QUOTIDIEN

En plus des dispositifs et des actions davantage institutionnelles telles que le CMEJ, la vie des collectivités offre de nombreuses occasions de permettre la participation des plus jeunes à son fonctionnement... à condition de les saisir !

A\ Un avis sur la question ?

Le moyen le moins coûteux et, parfois, le plus efficace, pour faire participer les jeunes à la vie communale reste de leur demander leur avis comme le montre ces deux exemples de l'année 2016 :

- dans le cadre d'une réflexion en cours sur l'implantation d'une nouvelle aire de jeux sur la commune à destination des 3/5 ans, un des prestataires potentiel a proposé à la Ville une structure modulable et mobile qui sera déplacée pendant un trimestre sur le territoire de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon. Après l'Accueil de loisirs et l'événement Sport en fête cet été, la structure est implantée dans une école afin de récolter le maximum de retours des principaux intéressés. Plus généralement, les futures implantations ludiques sont présentées au CMEJ.
- pour le renouvellement du skate-park du centre-ville de Gravenchon, les utilisateurs ont été consultés pour entendre leurs remarques sur l'aménagement prévu. Ce dialogue permettra au nouveau skate-park de répondre aux attentes.
- l'association Arcade, fortement soutenue par la Ville quant à son rôle d'accueil d'adolescents et de jeunes adultes, dispose d'un Conseil de jeunes. 4 membres actifs (scolarisés au collège et au lycée) en sont à la tête. Ce dispositif permet de mettre en place les conditions d'un apprentissage de la démocratie, par l'écoute, le dialogue, le respect de l'autre, l'organisation et les modes de décisions. Sur toutes les périodes de vacances scolaires, des temps de réunions/concertations sont organisés. Suite à la multiplication de ces temps, la structure a constaté une augmentation des projets de jeunes, une meilleure compréhension de la démarche de projet ainsi qu'une cohésion qui s'accroît à la fois entre les jeunes et entre les animateurs et les jeunes.



Rencontre ludique et inter-générationnelle au Centre social Arpège.

B\ Les chantiers et les actions jeunes

- Mis en place par le pôle Prévention du Centre social Arpège en collaboration avec d'autres services municipaux, le dispositif des « chantiers jeunes » permet à des jeunes de travailler afin de financer différents projets individuels (permis de conduire, vacances...). Les heures de travail sont rémunérées à hauteur du SMIC horaire par le Centre communal d'action sociale. Au-delà de ce financement, cette démarche permet aux jeunes de découvrir, pour certains, le monde du travail et ses exigences (ponctualité, respect des directives) mais aussi des techniques propres à la nature du chantier. 8 chantiers différents auront été effectués en 2016.

Participation citoyenne des enfants et des adolescents

- l'association Arcade offre aux jeunes accueillis un espace éducatif via la réalisation de projets. Chaque projet de jeunes, doit être formulé et motivé aux animateurs au minimum 2 mois avant réalisation. Avec l'appui des animateurs, une liste de besoins matériels, humains, financiers est établie afin de réaliser le projet (sortie, vacances...). Si le projet est viable, une planification des étapes, des actions à mener ainsi que les objectifs de recettes financières permettant un budget à l'équilibre sont établies. L'ensemble des démarches liées à l'organisation des sorties ou séjours, est assuré par les porteurs de projets : devis/réservations des transports en commun, recherche de partenaires privés extérieurs...

C\ Des actions solidaires

Les enfants et les adolescents sont régulièrement associés, par le biais du CMEJ ou de l'école, à des actions solidaires comme la Course contre la faim au profit d'Action contre la faim (2010) ou le partenariat récent entre la commune déléguée de Gravenchon et le centre Paul-Corteville où sont formés des chiens guides d'aveugles en vue de recueillir des fonds pour financer l'éducation d'un chien. En 2015, le CMEJ a porté une campagne de sensibilisation au handicap en allant distribuer aux commerces ainsi qu'à tout établissement public qui le souhaitait un autocollant réalisé par le service Communication et relations publiques. Le but de cette action était de rappeler que le cadre de vie est partagé

par des personnes d'âges et de conditions différents. Leur faciliter l'accès, c'est aussi simple que de leur tenir la porte à l'entrée ou à la sortie d'un bâtiment.



D\ L'opération Messagers PPI

Dans le cadre de ses obligations en matière d'information sur les risques technologiques du fait de la présence sur son territoire d'une plateforme pétrochimique (voir rubrique suivante), la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon a recruté des messagers PPI (Plan particulier d'intervention). Ainsi, 15 jeunes se sont rendus au domicile de chaque gravenchonnois à l'automne 2014, afin de :

- porter un document résumant les principales consignes à suivre, en cas d'événement majeur,
- rappeler les consignes à respecter en cas d'alerte PPI, en les détaillant plus ou moins en fonction du degré de connaissance de chacun : se mettre à l'abri, fermer portes et fenêtres, écouter la radio...
- vérifier les coordonnées de la base de données de

l'automate d'appel,

- collecter et faire remonter aux élus et aux services municipaux les demandes et les questions de la population en matière de prévention des risques technologiques.

Le recrutement des Messagers PPI a été confié à l'animatrice en insertion socio-professionnelle du Centre social Arpège, également conseillère pour la Mission locale. Après une 1^{ère} sélection de profils à l'aise à l'oral, capables d'adapter leurs discours et de s'exprimer clairement, puis suite à des entretiens individuels, le groupe a été stabilisé autour de 15 jeunes âgés de 18 à 23 ans puis formé par plusieurs intervenants pendant 3 jours. La formation a porté à la fois sur des aspects techniques (qu'est-ce que l'alerte PPI, qu'est-ce qu'un site SEVESO ?), que pratiques (présentation de la spécificité du porte à porte...) pour préparer de la façon la plus complète les Messagers.

Pour les jeunes, cette opération (qui sera reconduite sur le temps du mandat) a permis d'ajouter une expérience supplémentaire et cohérente à leur CV (la plupart cherchaient du travail dans les domaines de la vente, du commerce... où le contact humain est important) et a représenté un complément financier tout en les impliquant dans la vie de leur ville.



Sirènes d'alerte PPI devant une école élémentaire.

Sécurité et protection

Depuis 1933, les communes composant Port-Jérôme-sur-Seine vivent à proximité d'un site industriel s'étendant sur 2 000 hectares. Raffinage, pétrochimie, logistique à valeur ajoutée avec une vocation portuaire affirmée sont parmi les activités de ce site qui accueille plusieurs industries classées SEVESO. Si, en plus de 80 ans d'existence du site, aucune usine n'a causé d'événement majeur, entreprises, pouvoirs publics et collectivités locales entendent mettre tout en œuvre pour poursuivre dans cette voie. Dans une optique de « confiance lucide », l'information et les actions en matière de sécurité et de protection font donc partie de l'ADN du territoire et les plus jeunes membres de la population ne sont évidemment pas oubliés. Au-delà des risques technologiques, la prévention des risques de la vie quotidienne concernant les enfants prend aussi de nombreuses formes.

Sécurité et protection

1\ LA CONFIANCE LUCIDE

Prévenir, informer, réussir l'intégration harmonieuse des industries en renforçant la sécurité, c'est aussi un des moyens d'assurer la pérennité des installations industrielles tout en confortant la protection de la population. Telle est la conception locale de la confiance lucide.

A\ Faire comprendre la sécurité

Première commune concernée de par la forte empreinte géographique du site pétrochimique sur son territoire, Notre-Dame-de-Gravenchon a multiplié les initiatives depuis les années 90 pour s'inscrire véritablement comme un pôle d'excellence en matière de sécurité. Parmi les actions menées, l'information et la sensibilisation à destination des habitants a toujours été un enjeu majeur :

- Accueil et participation à l'organisation du festival « Film et sécurité » de 1996 à 2002,
- Création et organisation de l'opération « 7 jours pour comprendre la sécurité » en 2005 qui est devenue la Semaine de la sécurité en 2013 avant d'être reprise par la Communauté d'agglomération Caux seine agglo en 2015.

La finalité de cet événement reste fidèle à son objectif de départ, à savoir informer autrement sur la sécurité et sur la conduite à tenir en cas d'accident industriel grâce à des rendez-vous ciblant 3 publics : les scolaires (de la primaire au lycée), les professionnels (entreprises, secteur public et associatif...) ainsi que les familles via une journée événementielle dédiée. Opération unique en France, la Semaine de la sécurité consolide ses fondamentaux édition après édition tout en intégrant des nouveautés comme une part plus importante accordée à la prévention des accidents de la vie quotidienne dans le cercle familial.

- En complément des supports de communication et d'information sur les risques majeurs déjà existants, la Ville met gratuitement à la disposition de la population depuis 2013 l'application Vialert! pour smartphones ou tablettes compatibles Android et iOS. Vialert! est une application qui alerte en temps réel des événements majeurs, afin d'assurer la sécurité des utilisateurs : inondation, accident industriel, pollution du réseau d'eau... Pour chaque événement, Vialert! rappelle les gestes qui sauvent.

- **Opération Messagers PPI** : les Messagers PPI sont une quinzaine de jeunes recrutés par la commune pour distribuer les consignes en cas d'alerte et échanger avec les Gravenchonnois sur les questions liées à la sécurité. Facilement identifiables grâce à leurs vestes de couleur mauve (couleur du risque en milieu industriel), les Messagers PPI ont également pour but de vérifier l'actualisation des coordonnées de la liste « Viappel » qui permet de contacter par téléphone la population en cas de déclenchement d'une alerte PPI. Cette opération, qui a eu lieu à l'automne 2014 est détaillée en page 22.

B\ Transmettre les bonnes pratiques dès le plus jeune âge

A domicile ou dans les lieux publics, le confinement est l'unique attitude à avoir en cas d'événement majeur sur le site pétrochimique voisin. C'est pour cela que, dès leur plus jeune âge, les écoliers et les collégiens gravenchonnois font, au moins une fois par an, un exercice dans le cadre scolaire et ce dès la 1^{ère} année de maternelle. Puisque la prévention passe avant tout par la répétition et les automatismes, ces exercices réguliers pilotés par la Ville en lien avec l'Éducation Nationale et la Préfecture, bénéficient autant aux enfants qu'aux équipes pédagogiques ou aux agents municipaux présents au sein des établissements.



Atelier de la Semaine de la sécurité sur les risques des activités extérieures.



Exercice de confinement dans un gymnase sur le temps scolaire.

Autour du rappel des fondamentaux du confinement (s'enfermer, ne pas encombrer les lignes téléphoniques, boucher les aérations et couper la ventilation, écouter la radio...), les conditions et le scénario sont revus à chaque exercice. Ainsi, en 2016, pour la 1^{ère} fois, l'exercice a été réalisé sur les temps d'activités périscolaires. En effet, du fait de la réforme des rythmes scolaires et de la tenue d'activités dans les établissements scolaires sur le temps de la pause méridienne, les intervenants présents dans les bâtiments ne sont pas forcément les mêmes que sur le reste du temps scolaire. Au fil des ans, d'autres lieux que les établissements scolaires ont également pu expérimenter le confinement comme des équipements sportifs, des locaux associatifs recevant du public ou encore la Maison de l'enfance ainsi que les deux sites de l'Accueil de loisirs municipal. A chaque exercice, des agents municipaux suivent le déroulement sur site pour un retour d'expérience

précis lors de réunions qui permettent d'affiner le dispositif dans une démarche d'amélioration collective.

2\ LA PRÉVENTION SOUS TOUS SES ASPECTS

Malgré la prédominance des questions liées à la sécurité industrielle, les autres thématiques du quotidien des enfants de Port-Jérôme-sur-Seine ne sont pas oubliées pour autant et sont souvent traitées de manière partenariale.

A\ La prévention routière

Les actions de prévention routière sont menées à l'initiative de la Police municipale intercommunale, dans le cadre de ses missions de proximité, à destination de l'ensemble des écoliers du territoire et à raison d'environ 300 interventions par an. Les agents référents de prévention routière proposent un contenu adapté aux différents niveaux :

- en grande section de maternelle : la pédagogie porte sur les déplacements piétonniers, avec une partie théorique en classe (place du piéton en ville, 1^{er} décryptage des panneaux usuels) et une partie pratique à l'extérieur (traversée en sécurité, analyse des déplacements...) en vue de la remise d'un diplôme d'initiation à la sécurité routière,
- en CP, la pédagogie est plus poussée quant aux déplacements piétonniers (présentation des familles de panneaux), et la sortie pratique se déroule dans la rue en vue de la remise du diplôme « du bon piéton »,
- en CE2, les apports théoriques portent sur le cycliste et sa place dans la circulation (connaissance du matériel, des équipements de sécurité...). La séance pratique consiste en un parcours de maniabilité en vélo avec la remise d'une attestation « du bon cycliste »,
- en CM2, la formation monte encore d'un cran avec notamment des exercices à l'écrit sur la sécurité routière. Le parcours pratique insiste sur les différentes intersections et le respect du code de la route. A l'issue de la formation, un « permis cycliste » est remis aux enfants.

Enfin, l'éventuelle implantation d'un circuit de prévention routière fixe (matérialisation des croisements, signalétique...) sur le territoire communal est actuellement à l'étude par la Ville.

B\ La lutte contre les accidents et les risques de la vie quotidienne

En France, on recense environ 11 millions d'accidents de la vie courante qui font notamment 19 000 décès par an, dont environ 300 enfants de moins de 15 ans. C'est pour cela qu'à chaque édition de la Semaine de la sécurité, des actions spécifiquement conçues à destination des enfants les sensibilisent à ces problématiques de société. Sur le temps scolaire, durant la journée grand public ou au sein des structures (collège, Accueil de loisirs, Centre social Arpège...), ces actions ont déjà traitées :

- les dangers domestiques (feu de friture, intoxication...),
- les risques liés à la pratique sportive,
- l'éducation routière pour les jeunes cyclistes, en complément des actions de la Police municipale intercommunale,

Sécurité et protection

- la sécurité durant les transports en car à destination des élèves des écoles élémentaires et des collégiens (bonnes pratiques, exercices d'évacuation...),

Depuis quelques années, la prévention des risques liés à l'utilisation d'Internet et à la présence sur les réseaux sociaux (piratage des données personnelles, e-réputation, prédateurs sexuels) a été renforcée et adaptée à un public allant de l'école élémentaire au lycée. En fonction des sujets, ces interventions sont réalisées par des spécialistes ainsi que par des membres de la Police municipale intercommunale.

C\ La prévention de la délinquance

Au niveau communal, le CLSPD (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) réunit plusieurs fois par an l'ensemble des acteurs liés à la prévention et à la répression de la délinquance avec les élus, la Police intercommunale, la Police Nationale, les bailleurs sociaux, le Centre Communal d'Action Sociale, l'Éducation nationale, les associations et les services municipaux en lien avec la jeunesse. Les initiatives menées en partenariat dans le cadre de la commission visent à :

- Favoriser l'échange d'information entre partenaires concernées par des phénomènes d'incivilités et de délinquance,
- Avoir un outil permettant de développer une observation pertinente et partagée, une analyse commune des faits constatés en vue de les traiter et d'y apporter des réponses adaptées,
- Réaliser des programmes d'actions concertées de prévention, de médiation et d'information, et de suivre ces actions sur la base d'un diagnostic.

Instance locale, le CLSPD privilégie ainsi les solutions concrètes avec des objectifs précis.

D\ La pédagogie par l'action théâtrale

Depuis une dizaine d'années, des actions de théâtre-forum sont régulièrement organisées à destination des jeunes de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, principalement les collégiens ainsi que les CM1-CM2. Le théâtre-forum consiste à ce qu'un groupe de comédiens amateurs ou professionnels interprète une ou plusieurs saynètes (10 à 20 min chacune) illustrant des situations d'inégalités et dont la conclusion est, en général, catastrophique. Elles sont ensuite jouées à nouveau, mais cette fois, les spectateurs, qui deviennent alors également acteurs, peuvent interrompre le déroulement des événements. Ils ont la possibilité de venir sur scène pour remplacer un personnage ou en ajouter un, et tenter de briser l'oppression. Une personne intermédiaire, entre le public et les acteurs, anime la séance, explique les règles, et fait en sorte que les interventions se déroulent dans le respect de chacun.

Parce qu'il est interactif par nature, mais aussi pédagogique (des intervenants comme des agents de la Police municipale intercommunale ou du Centre social Arpège peuvent apporter des réflexions et des rappels à la réglementation), le théâtre-forum est un très bon moyen de mener des actions de prévention. Tabagisme, conduites addictives, comportements violents, incivilités, problématiques liées aux réseaux sociaux : toutes ces thématiques ont déjà fait l'objet de séances de théâtre-forum.

Généralement, les saynètes sont travaillées et répétées durant les vacances scolaires au Centre social Arpège, à l'Arcade ou à l'Accueil de loisirs avec des jeunes volontaires pour être les acteurs d'un jour. Les représentations se déroulent quant à elles sur le temps scolaire en présence d'une centaine de jeunes.



Séance de théâtre-forum sur le thème des incivilités avec des collégiens.



Activité créative parents/enfants dans les locaux du Centre social Arpège.

Parentalité

Toutes les structures et dispositifs de la municipalité intègrent dans leur fonctionnement les besoins exprimés par les familles. Cette démarche vise à rendre toujours un service public de qualité adapté aux besoins de familles. Cette prise en compte de l'expression des besoins se traduit par une démarche de concertation formelle et informelle. Les animateurs sur les différents sites ont pour mission d'assurer un lien avec les familles, soit dans le quotidien par une fonction d'accueil (physique et non physique), soit par l'organisation de réunions destinées à recueillir les besoins et les niveaux de satisfaction. Les projets pédagogiques des Accueils de loisirs, le projet de contrat du Centre Social, le projet de structure de la Maison de l'enfance et le projet associatif de l'ARCADE valorisent ce type de démarche au travers des réunions publiques ou encore, dans le domaine associatif, d'assemblées générales.

Parentalité

1\ LE RÔLE CENTRAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Créer des moments de partage, d'échange et de découverte au sein des familles mais aussi accompagner les parents dans leur fonction parentale : ces objectifs incombent au Centre communal d'action sociale de Port-Jérôme-sur-Seine qui intervient, depuis le 1^{er} janvier 2016, sur l'ensemble du nouveau territoire.

A\ Le Centre social Arpège

Au titre du Contrat de projet engageant le Centre social Arpège avec la CAF pour la période 2014-2017, cette structure porte la majorité des initiatives en matière de parentalité, notamment via ses axes stratégiques « Accompagner et soutenir les familles en portant une attention particulière aux familles en situation de fragilité », « Contribuer au développement des liens sociaux » et « Amener les habitants à prendre une place au sein du Centre social et dans la dynamique globale de la Ville ». Concrètement, ces axes se déclinent en un ensemble d'actions récurrentes ou ponctuelles, portées par les professionnels de la structure ou en partenariat avec d'autres acteurs municipaux.



Sortie
familiale et
intérogénérationnelle
organisée par le
Centre social.

Par exemple, dans le cadre des actions d'animations à destination de ses adhérents, le Centre social Arpège a notamment organisé en 2015 :

- **7 sorties parents/enfants** avec pour objectifs de favoriser l'accès aux loisirs en portant une attention particulière aux familles les plus modestes et les plus isolées. Ces sorties sont aussi l'occasion d'encourager les échanges entre les différents publics accueillis.
- **3 séjours familiaux, dans le cadre du dispositif « Aide aux vacances sociales » de la CAF.** Les professionnels du Centre Social sont vigilants à ce que les familles s'impliquent dans toutes les étapes d'élaboration de leur projet de départ en vacances (choix de la destination en

tenant compte de la faisabilité du projet, réalisation d'une épargne, moyens de transport, loisirs...) afin que celles-ci ne soient pas un mode de pure consommation de service.

- **1 atelier parents/enfants est organisé une fois par mois** dans l'année scolaire avec la mise en place d'ateliers aux thématiques variées (cuisine, loisirs créatifs, pratiques sportives ou ludiques...).

Une fois par trimestre, le Conseil de maison du Centre social Arpège est l'occasion d'inviter l'ensemble des adhérents ainsi que les partenaires en fonction des projets du territoire. Le Conseil de maison est animé par la direction du Centre social en présence de l'ensemble des professionnels. Il vise à permettre l'émergence de nouveaux projets portés par les habitants mais aussi à évaluer les actions réalisées ou encore à la transmission des informations aux adhérents sur l'actualité de la structure.

B\ Le lieu d'Accueil Enfants/Parents Les lucioles

Lancé en 2010, le Lieu d'Accueil Enfants/Parents, baptisé Les Lucioles accueille sans rendez-vous et pour la durée de leur choix, le mardi et le jeudi matin entre 9h et 12h dans les locaux du Centre Social Arpège, les femmes enceintes, les enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte ayant un lien de parenté avec l'enfant. Deux professionnelles sont présentes en permanence : une éducatrice de jeunes enfants de la Maison de l'enfance et le référent familles du Centre social Arpège. En 2015, 57 nouveaux enfants ont été reçus aux Lucioles, pour une moyenne totale de 12 enfants accueillis à chaque séance avec leur accompagnateur.

Les parents passent aux Lucioles des bons moments de jeux, de détente avec leur(s) enfant(s), tout en échangeant avec

les autres parents ou avec les accueillantes sur des questionnements liés à la parentalité. L'anonymat des participants imposé par la CAF permet aussi de créer un sentiment de confiance entre les accueillants et les parents, ce qui peut aider à la mise à jour de problématiques plus profondes au sein des familles. Ces situations sont alors traitées au cas par cas et en partenariat avec l'assistante sociale municipale ainsi que les services du Département de Seine-Maritime de l'aide sociale à l'enfance.

C\ Le Relais assistants maternels (RAM)

Basé sur la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, le RAM dispose d'un territoire d'intervention s'étendant à Port-Jérôme-sur-Seine et à 10 communes environnantes (Petiville, Norville, Saint-Maurice d'Etelan, La Frenaye, Grandcamp, La Trinité-du-Mont, Saint-Jean-de Folleville, Saint-Antoine-la-Forêt, Saint-Nicolas de la Taille et Mélamare). Si l'équipe d'animation propose des temps d'activités avec les assistantes maternelles et les enfants 5 demi-journées par semaine, des permanences publiques ou téléphoniques ont lieu sur plusieurs créneaux chaque semaine entre la Maison de l'enfance et dans les locaux du RAM à destination des parents.

Même si les questions sont plus souvent en rapport avec leur assistant(e) maternel(le) (contrat de travail, aides financières, droits et devoirs, gestions de conflits), ces permanences permettent également aux agents de distiller conseils et informations en lien avec la parentalité. Chaque mois, les animatrices participent aux réunions de réseau de la CAF afin de coordonner les réponses faites aux usagers (parents employeurs et assistantes maternelles) et d'uniformiser les informations des différents Relais.

2\ UNE INITIATIVE ÉVÉNEMENTIELLE : LES FAMILIALES

Imagines il y a une dizaine d'années par les services de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, les Familiales sont des journées thématiques autour de l'enfant, de sa place dans la famille et dans son environnement immédiat. Voulu comme une manifestation pédagogique et ludique, les Familiales parlent de l'enfant à toutes les personnes de son entourage. Au gré des ateliers, des rencontres ou des rendez-vous, son bien-être est au cœur de tous les échanges : les participants d'échanges des conseils, témoignent de leurs expériences.

Reprise depuis 2 ans par la communauté d'agglomération Caux Seine agglo, l'organisation de ce rendez-vous annuel en conserve les fondamentaux :

- **une thématique renouvelée à chaque édition** : l'enfant au sein d'une fratrie, la découverte de l'alimentation chez l'enfant ; le langage... Le thème de l'édition 2016, qui a eu lieu en mai, proposait d'accompagner les enfants « vert » une société durable.
- **la pluridisciplinarité** : Les Familiales, c'est notamment l'occasion pour chaque parent de rencontrer des professionnels de l'enfance, de découvrir l'univers infantile et de partager des moments culturels pour et avec les enfants grâce à des intervenantes de multiples horizons : professionnels de santé (psychologue, médecin, nutritionniste...), agents communaux (Maison de l'enfance, Accueils de loisirs), intercommunaux (médiathèque), départementaux (agents du centre médico-social), représentants du milieu associatif...
- **gratuité et diversité** : l'ensemble des rendez-vous proposés dans le cadre des Familiales sont gratuits. Expositions, rencontres, sélections d'ouvrages, spectacles, animations, rencontres avec des auteurs jeunesse ou encore ateliers créatifs : grâce à l'implication de tous, chaque thématique est traitée sous de nombreux aspects afin d'attirer le public le plus nombreux possible.



Parentalité





L'heure du service dans un restaurant scolaire de Port-Jérôme-sur-Seine.

Santé, hygiène, alimentation

« Un esprit sain dans un corps sain » : cette affirmation bien connue prend sans doute toute sa signification appliquée à des enfants qui sont au début de leur croissance intellectuelle et physique. Toujours dans une optique d'épanouissement des enfants, la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine aborde avec un soin tout particulier les thématiques liées à la santé, à l'hygiène et à l'alimentation.

S'il est plus évident de sensibiliser les enfants durant le temps scolaire, la Ville, ses services et leurs partenaires, développent à destination de publics divers et plus âgés des actions en fonction des besoins recensés ou selon des thématiques dans l'air du temps. Les parents ou la cellule familiale ne sont jamais mis de côté puisque, ces problématiques ne peuvent pas être que du seul ressort des collectivités.

Santé, hygiène, alimentation

1\ EN MILIEU SCOLAIRE, QUALITÉ ET DIVERSITÉ ALIMENTAIRE

Qualité et diversité font partie d'un engagement quotidien au profit de l'équilibre alimentaire des écoliers.

A\ La saveur du fait maison

La restauration scolaire relève d'un équilibre subtil entre contraintes liées à l'hygiène, respect de la diversité et de l'équilibre alimentaire, approvisionnement en fonction des saisons, le tout en tenant compte de l'enveloppe budgétaire et du goût des enfants. Dans la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, pour réussir à concilier équilibre alimentaire et plaisir, un maximum de préparations sont faites dans 2 cuisines, dont une centrale, par 20 agents communaux. Les préparations sont ensuite transmises aux sites (écoles et Maison de l'enfance) en liaison chaude pour des saveurs préservées, dans le respect le plus strict des normes d'hygiène. Quant au bio (provenance française), il est à la fois présent toute l'année pour certains produits (pâtes, camembert, yaourt nature) ou grâce à des menus thématiques. Comme expliqué en page 16, la politique tarifaire est étudiée que pour le coût ne soit pas un frein pour les parents. Pour la commune déléguée d'Auberville-la-Campagne, un tarif unique de 3,57 € par repas est appliqué. Pour les communes déléguées de Touffreville-la-Câble et de Triquerville, le coût est de 3,25 € par repas mais, en fonction du quotient familial, des remises de 0,70 € ou de 0,50 € peuvent être appliquées.

B\ Des opérations événementielles

En plus du respect de l'équilibre alimentaire (les familles d'aliments sont différenciées par des couleurs sur les menus remis chaque mois), des animations mettant en scène l'importance de la diversité alimentaire sont régulièrement proposées. En plus de la participation à la Semaine du goût, des partenariats avec les différents fournisseurs permettent de préparer des repas thématiques élargissant l'horizon gustative des enfants : repas 100% bio ; saveurs de la montagne ; découverte des légumes ou des céréales... En complément du repas, les enfants se voient remettre des documents ou peuvent découvrir des expositions pour en apprendre davantage. Depuis 2011, l'opération « Un fruit à la récré » propose aux enfants de la garderie périscolaire de Notre-Dame-de-Gravenchon un trimestre de dégustation de fruits sous la forme d'ateliers.

2\ AUTRES INITIATIVES

La santé et le bien-être des enfants passe également par :

- **Le jardin des Part'âges, un jardin intergénérationnel** : cet espace de 200 m² se présente à la fois comme un lieu de promenade et de culture adapté à la mobilité réduite et à l'âge des participants. Le projet est porté par plusieurs structures : la Maison du Télhuet (EHPAD situé à proximité), l'Accueil de loisirs (également à proximité), le Centre social Arpège et le service Espaces verts. Plus largement, ce jardin est accessible à toutes les bonnes volontés (les écoles le fréquentent ponctuellement, le service Rudologie de l'agglomération y localise certaines animations...). Pour les jeunes, ce jardin a la vertu de les associer au cycle de vie de leur alimentation (respect des saisons, temps de la plantation et de la récolte, connaissance des fruits et légumes...).
- **L'existence d'un centre médico-sportif intercommunal** (voir en page 44) ainsi que d'un centre médico-social du Département (lieu d'accueil, d'écoute et de soutien regroupant différents professionnels de l'action médico - sociale et de l'insertion) sur le territoire communal,
- **Des actions ponctuelles des agents du Centre social Arpège sur des thématiques précises** (lutte contre les conduites addictives ; comment bien s'alimenter...) durant la Semaine de la sécurité, les Familiales ou à d'autres périodes de l'année.



Plantation au jardin des Part'âges pour des enfants de l'Accueil de loisirs.



Rentrée scolaire dans un établissement scolaire de Port-Jérôme-sur-Seine

Handicap

L'accessibilité pour tous, plus qu'une question légale, c'est avant tout une question de solidarité : le grand chantier de l'accessibilité dite universelle vise à favoriser l'autonomie de chacun et à rendre la ville plus conviviale dans un cadre de vie où chacun peut s'épanouir et vivre de la meilleure des façons.

Handicaps mentaux ou psychiques, sensoriels ou cognitifs : il ne faut pas oublier que 80 % des situations de handicap sont invisibles. C'est pour cela, qu'à côté de la réglementation, les attentes quotidiennes de la population sont forcément plus spécifiques et complètes. Aussi, même si la Ville n'est pas la seule intervenante en matière de handicap (le Département reste chef de file en la matière), tout est mis en œuvre au niveau communal pour que les enfants s'épanouissent tant en matière de loisirs qu'en matière d'apprentissage.

Handicap

1\ L'ACCESSIBILITÉ AUX ESPACES ET AUX SERVICES PUBLICS

La Ville compte une quarantaine de bâtiments recevant du public auxquels s'ajoutent les commerces, les structures intercommunales ou départementales. Si l'accessibilité de ces lieux n'est pas du seul ressort de la Ville, elle reste en 1^{ère} ligne pour en faciliter l'accès à tous.

A\ La commission communale pour l'accessibilité

Dès 2007, la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon a mis en place une commission communale pour l'accessibilité. Désormais étendue à Port-Jérôme-sur-Seine, la commission regroupe des élus et des techniciens communaux mais surtout des représentants d'associations d'usagers et des associations représentant les personnes vivant avec un handicap. La question de l'accessibilité est ainsi traitée au plus près des besoins de l'usager.

Conformément à la législation, le rôle de cette commission est de constater l'état de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports puis de faire des propositions d'amélioration. La commission se réunit 6 fois par an et établit un rapport annuel de ses activités, présenté en Conseil municipal. Chaque année, une ligne budgétaire est fixée pour la mise en œuvre des travaux recensés et validés par la commission. En 2016, 90 000 € seront ainsi investis par la Ville à cet effet.



Visite de la commission communale pour l'accessibilité dans une école.

B\ Espace public, espace partagé

Au niveau communal, le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics fixe les dispositions susceptibles de rendre accessible l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement automobile (abaissements et avancées de trottoirs, installations de bandes podotactiles ou encore améliorations relatives à la signalisation...). C'est la prise en compte de l'ensemble de la chaîne de déplacement, du domicile jusqu'au lieu de destination qui fait tout l'intérêt du PAVE. L'accessibilité à Port-Jérôme-sur-Seine c'est aussi :

- Près de 100 places réservées et matérialisées sur le territoire communal. Elles se trouvent à proximité immédiate des services publics et des commerces mais aussi auprès des habitations lorsque cela est justifié,
- Un véhicule de transport urbain aménagé pour accueillir des personnes à mobilité réduite (système d'agenouillement, passerelle d'accès, place dédiée...) Depuis 2015, le schéma directeur du transport vise à étendre progressivement l'accessibilité des transports au plus grand nombre. 6 arrêts seront ainsi concernés en 2016.
- L'équipement en système d'écoute pour malentendants : les 3 salles de cinéma du Centre culturel Les 3 Colombiers sont équipées d'une boucle magnétique qui permet de renvoyer le son des films aux appareillages des non ou malentendants équipés ou sur un casque prêté à l'accueil. Une boucle magnétique équipera prochainement l'accueil de l'Hôtel de Ville ainsi que la mairie annexe de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon.

C\ Un engagement dans la durée

En fonction des travaux réalisés sur la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, seuls 6 établissements figurent dans son Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP), pour un montant estimatif de 300 000 € de travaux. D'ici 2020, les travaux d'accessibilité vont ainsi davantage concerner les 3 autres communes fondatrices. La commission communale d'accessibilité les a d'ailleurs visité lors du 1^{er} semestre 2016 pour dresser un état des lieux des travaux à envisager.

Enfin, l'engagement en matière de handicap s'incarne aussi dans le projet « Pasteur ». En effet, suite à la construction d'un nouveau collège par le Département de Seine-Maritime sur la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon,

l'ancien collège Pasteur reviendra dans le giron communal. En anticipation, la Municipalité mène depuis 2 ans une réflexion avec le Département et l'Agence régionale de santé (ARS) sur la reconversion du lieu en une structure orientée vers la prise en charge du handicap (accueil d'associations, de permanences de professionnels de la santé spécialisés...).

2\ HANDICAP ET SCOLARITÉ

Pour faciliter le confort de l'apprentissage scolaire d'un enfant vivant avec un handicap, la Ville travaille en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale, afin de favoriser la totale insertion sociale d'un enfant ayant un handicap.

A\ Une aide et un soutien personnalisés

Lorsqu'un enfant vivant avec un handicap est scolarisé dans une école ou lorsque son handicap est décelé en cours d'année, un dossier est envoyé à l'Éducation Nationale. Celui-ci va, par la suite, être transmis à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), afin qu'elle définisse le degré du handicap et les besoins de l'enfant. Cette analyse est renvoyée à l'Éducation Nationale, qui fait le choix, ou non, de soutenir l'élève en mettant à sa disposition une Auxiliaire de vie scolaire (AVS) pour l'aider dans son cursus. De son côté, et dans les limites d'action qui lui sont imposées (la gestion des établissements est communale, pas la scolarité), la Ville fait son possible, aux côtés des familles, pour soutenir les dossiers de demande d'AVS en cours auprès de l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, au niveau matériel, la Ville peut faire l'acquisition de moyens matériels, pour un élève en situation de handicap. Cet achat concerne en particulier les bureaux et les chaises et se fait en partenariat avec l'Éducation Nationale et la famille de l'enfant concerné. Ces équipements suivront l'enfant durant son cursus scolaire.

B\ Informer et impliquer les écoliers

Si l'accueil matériel et éducatif des enfants vivant avec un handicap est essentiel, il est tout aussi important de sensibiliser leurs camarades de classe à leur différence et aux différents handicaps en général. Depuis plusieurs années, des actions de sensibilisation sont ainsi menées régulièrement dans les établissements scolaires.

Plus spécifiquement, un partenariat entre la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon et le centre Paul-Corteville (situé à Honguemare-Guénouville) où sont formés des chiens guides d'aveugles, permet depuis deux ans des échanges approfondis sur la question de la déficience visuelle : visite du centre par les écoliers, actions de sensibilisation ludiques... Durant l'année scolaire 2015-2016, les écoliers se sont mobilisés pour recueillir des fonds afin de financer l'éducation d'un chien guide d'aveugle.

C\ Autour de l'école

• **Un large panel d'activités** : concernant les activités périscolaires, la Ville a la compétence d'accompagner les enfants handicapés demandeurs. Des moyens humains sont mis en place et formés pour favoriser les activités d'un enfant

handicapé, et ainsi sa sociabilité. Une organisation est définie pour chaque activité que l'enfant souhaite faire. Même si une caractéristique physique ou psychique exclut une animation, un très large panel d'activités est proposé.

• **Des aires de jeux accessibles** : si, de par la conception des plus anciennes implantations, les structures ludiques ne sont pas toutes utilisables par des enfants vivant avec un handicap, les plus récentes permettent une utilisation partielle ou totale de la structure par tous. Par exemple, l'aire de jeux placée dans l'enceinte de l'école maternelle Jean-de-la-Fontaine. Cette aire regroupe des jeux en braille, mais aussi des éléments visuels et sonores.

• **Projet d'accueil individualisé** : lors de l'inscription à la restauration scolaire et/ou à l'Accueil de loisirs municipal, une rencontre avec la famille est organisée afin de connaître les difficultés et les besoins de l'enfant. Par la suite, un projet d'accueil individualisé (PAI) va être réalisé



Handicap

avec un médecin scolaire, le directeur, la famille et les services municipaux concernés. Le PAI devient donc le document référent définissant les consignes à suivre aux accompagnateurs de l'enfant. Ainsi, un agent communal de restauration peut être formé pour un PAI, afin de sécuriser le repas de l'enfant, sans intervenir dans son autonomie. Le PAI pour la restauration scolaire concerne les allergies alimentaires, le diabète, mais aussi le besoin d'un encadrement pour le repas. Durant l'année scolaire 2015-2016, 3 enfants ont bénéficié d'un PAI.

3\ DES LOISIRS POUR TOUS

L'accessibilité aux loisirs pour les personnes ayant un handicap est une priorité pour la Ville. C'est pourquoi, elle définit des projets afin de donner, à tous, l'accès à la culture, aux sports et aux divertissements.

A\ Les rendez-vous et les services municipaux

Les événements familiaux organisés (Fête de la musique, Journée médiévale...) sont en accès libre et accessibles à tous. Par exemple, la rampe de la patinoire des Festivités de Noël permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux loges pour admirer le spectacle de la patinoire. Sport en fête propose des animations spécifiques en fonction de certains handicaps visuels ou moteurs.

Les structures de loisirs comme la Ludothèque municipale sont également organisées pour recevoir les personnes de toutes conditions : formation des agents, jeux accessibles à tous, encadrement au cas par cas possible...

B\ Et pour le sport ?

Les 2 éducateurs sportifs de la Ville ont des formations permettant de proposer des activités ludiques et pédagogiques aux enfants en situation d'handicap. Ils organisent aussi la participation des personnes en situation d'handicap lors des manifestations sportives.

Par ailleurs, la Ville met à disposition ses équipements sportifs aux associations qui ont défini des créneaux horaires pour des sections handisports à l'image du CSG Rugby ou encore du CSG Basket qui a mis en place des créneaux « Sport adapté » pour les handicapés moteurs et mentaux légers. La commune compte aussi un centre équestre qui a le Label Tourisme et handicap. Comme dans le domaine culturel, les associations sportives s'inscrivent en effet dans la dynamique municipale et du développement de leurs activités pour le plus grand nombre.



Séance de basket adapté avec des adolescents à la salle Michel-Comont.

C\ Un effort partagé

Si certaines structures sont désormais gérées par la Communauté d'agglomération Caux Seine agglo, ces équipements conservent le soin apporté à leur accessibilité :

- **Médiathèque intercommunale François-Deveaud** : elle présente 1 311 livres écrits en gros caractères et 636 livres disponibles en audio. 8 livres en braille, ainsi que 442 livres audio sont spécifiquement dédiés aux plus petits. 1 600 DVD pour petits et grands sont disponibles avec audiodescriptions et sous-titrages français.
- **Centre aquatique intercommunal Alain-Guilloit** : l'accueil, les cabines, les douches et les toilettes sont conformes aux normes d'accessibilité. Récemment, l'achat d'un fauteuil spécialisé, recommandé par la commission communale pour l'accessibilité, facilite la mise à l'eau et l'évacuation pour les personnes handicapées.
- **Conservatoire Caux vallée 2 Seine** : une quinzaine d'élèves souffrant d'handicap sensoriel, moteur ou physique y étaient inscrits pour la période 2015/2016. A court terme, le conservatoire envisage, pour améliorer sa qualité d'accueil, de proposer au corps enseignant une formation en 3 volets : sensibilisation, approfondissement et accompagnement.



Enseignement utilisant un tableau blanc interactif

Éducation

Port-Jérôme-sur-Seine tend à produire une dynamique de territoire au travers des services qu'elle offre à la population. Cette dynamique s'appuie sur des politiques sportive, éducative et péri-éducative intégrées à sa politique à destination de l'enfance et de la jeunesse.

Comme le rappelle le Projet éducatif territorial de la Ville, l'épanouissement des enfants est au cœur des compétences communales pour que chacun des 1 070 élèves des écoles maternelles et élémentaires dispose de la même chance de réussir le début de son parcours scolaire. Ainsi, le respect des temps de l'enfant, la sensibilisation à la citoyenneté, l'aide et l'accompagnement aux études, l'accès aux loisirs et à la culture, l'éducation par le sport ou encore le développement numérique sont autant d'objectifs pour lesquels la Ville s'implique et investit de nombreux moyens humains, financiers et matériels.

Éducation

1\ LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : UNE PRIORITÉ

Si l'éducation et la réussite éducative sont une priorité des 4 communes fondatrices de Port-Jérôme-sur-Seine, la différence de moyens entre la commune-centre, Notre-Dame-de-Gravenchon, et les 3 autres communes, explique que, pour le moment, celle-ci concentre bon nombre d'initiatives en matière scolaire. Néanmoins, et c'est aussi un des objectifs ayant motivé la création de Port-Jérôme-sur-Seine, la solidarité territoriale va se déployer progressivement sur l'ensemble du territoire nouvellement formé, en matière éducative comme dans bien d'autres domaines !

A\ Des agents sur qui compter

Qu'ils soient au suivi administratif, à l'entretien ou à la restauration scolaire, une centaine d'agents de Port-Jérôme-sur-Seine travaillent en collaboration avec les équipes enseignantes pour concourir à la réussite des élèves. Cette intégration est encore plus renforcée sur la commune déléguée de Notre-dame-de-Gravenchon. En effet, 4 postes d'ATSEM sont affectés à chaque école maternelle pour une présence de tous les instants. Pour les classes élémentaires, la commune met à disposition une coordinatrice de vie scolaire. Celle-ci assure le lien entre la collectivité, les familles et les écoles. En outre, elle apporte un soutien logistique et administratif aux directeurs d'école.

Au-delà de leur compétence personnelle et professionnelle, les agents travaillant au contact des écoliers bénéficient de nombreuses opportunités de formation, à leur demande ou en fonction des évolutions identifiées de leur métier. « Accueil d'un enfant porteur de handicap ou déficient » ; « Prévention des situations conflictuelles avec les enfants » ; « Travailler

en école maternelle : le binôme enseignant / ATSEM » ; « Activités apaisantes et relaxantes sur le temps périscolaire » : ces intitulés font partie des formations récemment suivies par les agents.



B\ Des dispositifs pour accompagner la scolarité

- **Le transport scolaire** : pour la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, le transport scolaire est un service gratuit. Il dessert toutes les écoles, le matin et en fin de journée. Dans les cars, des agents municipaux s'assurent du bon déroulement du trajet et du respect des règles de sécurité. 232 élèves et 79 collégiens sont inscrits à ce service pour la rentrée 2016-2017. Un transport est également assuré pour les activités scolaires et périscolaires. Pour les 3 communes rurales, les SIVOS et le Département assurent le transport.

- **Les garderies périscolaires** : Pour les 7 établissements de Notre-Dame-de-Gravenchon, une garderie sur site est

proposée gratuitement. Les enfants sont accueillis à partir de 7h50 et jusqu'à 18h, sous la responsabilité du personnel communal. Pour les communes déléguées de Triquerville et de Touffreville-la-Câble, la garderie est en place de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h pour un tarif unique de 1,50 € par garderie. Enfin, pour la commune déléguée d'Auberville-la-Campagne, la garderie est opérationnelle de 7h45 à 8h45 et de 16h30 à 18h avec une tarification basée sur le quotient familial.

- **Le développement numérique** : dans le cadre de son dispositif « école numérique », Notre-Dame-de-Gravenchon dote, depuis 2011, ses écoles élémentaires de tableaux blancs interactifs (TBI). A la rentrée 2016, 17 équipements sont en place. Afin de renforcer cet effort, il est envisagé, à titre expérimental, d'équiper une école d'une classe mobile. Ce nouveau matériel, connecté uniquement sur le temps pédagogique et équipé de tablettes numériques, sera utilisé en complément des TBI. Le type d'équipement a été sélectionné avec un représentant de chaque école élémentaire.

- **L'accompagnement à la scolarité** : à Notre-Dame-de-Gravenchon, l'aide aux devoirs fonctionne 2 jours par

semaine, dans les écoles élémentaires ou au Centre Social Arpège dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS). Il s'agit d'actions d'aides aux devoirs, d'apports méthodologiques et d'activités culturelles visant à donner confiance aux enfants. Les familles y trouvent des conseils et un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité. Si elles le souhaitent, elles peuvent s'impliquer dans l'encadrement des actions. 47 enfants scolarisés en école élémentaires y participent en moyenne à chaque session ainsi que 12 collégiens.

- **Des dictionnaires pour le passage en 6^e** : chaque année, la Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon offre un dictionnaire aux élèves scolarisés en CM2, à l'occasion de leur passage en 6^e. Chaque dictionnaire donne accès à du contenu en ligne mis à jour gratuitement durant 4 ans : un gage de réussite pour la suite du parcours scolaire. 123 dictionnaires ont été distribués en juin 2016. La Ville finance également l'achat des livres qui sont remis en fin d'année scolaire aux élèves des écoles maternelles. La commune déléguée d'Auberville-la-Campagne a également un dispositif similaire pour les CM2.

- **Les classes de découverte** : dans le cadre de sa politique éducative, la Ville prend à sa charge une part de l'organisation des classes de découverte ou d'environnement. Cette participation peut monter jusqu'à 70 % pour la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon. Pour ce qui reste à payer pour les parents, une tarification adaptée est proposée : voir page 16.

- **Le Projet d'Actions Educatives (PAE)** : Le PAE est un dispositif qui consiste à financer tous les ans à hauteur de 95 € par classe, les écoles de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon. Cette dotation permet aux équipes éducatives d'agrémenter les sorties scolaires.

- **Le sport en milieu scolaire** : 2 éducateurs sportifs municipaux sont mis à disposition pour des interventions dans les écoles. Ces 16 heures d'intervention, par éducateur, sur l'ensemble des écoles élémentaires, sont organisées conjointement avec les équipes éducatives. Cette compétence est partagée avec la Communauté d'agglomération Caux Seine agglo. La commune déléguée d'Auberville-la-Campagne souscrit, quant à elle, au dispositif Ludisports de l'agglomération. Ce dispositif permet aux enfants qui fréquentent l'école élémentaire (du CP au CM2) de découvrir des disciplines sportives sur le temps périscolaire. 5 à 6 activités différentes leur sont proposées sur l'année à raison de 6 à 7 séances par cycle d'activité : base-ball, basket-ball, handball, hockey, cirque... Autour d'une approche pédagogique et conviviale, les éducateurs sportifs de la CVS animent ces activités périscolaires pour les 25 communes rurales de la CVS adhérentes au dispositif Ludisports, en partenariat avec le Département de Seine-Maritime.

- **Grâce à la présence du Conservatoire Caux vallée 2 Seine**, 2 classes à horaires aménagés musique (CHAM) permettent à une quarantaine d'écoliers de Port-Jérôme-sur-Seine de bénéficier d'un projet pédagogique adapté avec un allègement d'horaires deux après-midis par semaine, au profit de l'éducation musicale. Les écoles peuvent aussi bénéficier du dispositif « Educamuse ». Dans ce cadre, un professeur d'éducation musicale du Conservatoire intervient durant l'année scolaire auprès d'une classe autour d'un projet musical.

- **Mise à l'honneur des diplômés** : depuis 11 ans, Gravenchon met à l'honneur, lors du dernier trimestre de l'année, les jeunes Gravenchonnais ayant obtenu le baccalauréat général, technologique ou professionnel, un BEP ou CAP lors des sessions d'examens de juin. A l'occasion de cette cérémonie qui réunit chaque année une centaine de diplômés, la Ville leur remet un chèque cadeau d'une valeur de 100 €. Dans les 3 communes rurales, les diplômés sont mis à l'honneur à l'occasion de la cérémonie des vœux avec, à la clef, la remise de chéquiers ou de cartes cadeaux.



Remise des dictionnaires au CM2 à l'occasion du passage en 6^e

C\ La restauration scolaire

- **A Notre-Dame-de-Gravenchon** : la conception locale de la restauration scolaire se traduit par un fonctionnement autour de deux cuisines, dont une cuisine centrale. Ces deux cuisines alimentent en repas les 7 établissements scolaires de la Ville, soit près de 83 000 repas par année scolaire pour quelques 636 élèves inscrits (70 % de l'effectif scolaire total). Puisque le temps du repas doit être un moment privilégié, ils sont servis en double service : pendant qu'une

Éducation

partie des enfants se trouve en activité, l'autre déjeune. Plusieurs agents communaux sont présents dans les restaurants pour veiller au bon déroulement des repas. En maternelle, des agents assistent les enfants qui en ont besoin.

- **Dans les 3 autres communes déléguées** : au sein de leurs SIVOS respectifs, les 3 communes déléguées proposent à leurs écoliers des repas préparés par des prestataires, dans le plus strict respect des normes en vigueur et de l'équilibre alimentaire. En 2017, une expérimentation sera menée pour que les écoliers d'Auberville-la-Campagne bénéficient des repas préparés au sein de la cuisine centrale de Notre-Dame-de-Gravenchon.

2\ LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE (TAP)

La refonte des rythmes scolaires a été l'occasion pour les communes constituant Port-Jérôme-sur-Seine de repenser la journée de leurs écoliers, chacun avec ses moyens mais en ayant toujours la volonté d'assurer la sécurité physique, matérielle et affective de chaque enfant, dans le respect du cadre imposé par la réforme.



A\ A Notre-Dame-de-Gravenchon

- **Concertation et mobilisation** : la réforme des rythmes scolaires a constitué une véritable réflexion sur l'aménagement des temps de l'enfant avec l'ensemble des directeurs et des enseignants, les représentants de parents d'élèves, les Délégués départementaux de l'Éducation nationale mais aussi avec les agents municipaux et les associations concernées. Ce travail a permis d'échanger et de débattre sur la place de l'enfant dans son environnement scolaire et périscolaire en vue d'une application de la réforme à la rentrée 2014. A l'issue des rencontres, l'organisation des activités périscolaires sur la pause méridienne et l'instauration de la demi-journée supplémentaire le mercredi matin a fait consensus.

- **Réorganisation du service Éducation jeunesse** : en parallèle à la concertation, les services en lien avec l'éducation et la jeunesse ont été réorganisés avec la

création d'une Coordination des Temps de l'Enfant. Cette coordination vise à optimiser la gestion des activités périscolaires ainsi que celles des Accueils de loisirs. Ce fonctionnement vise à assurer une articulation optimale entre les différentes structures qui accompagnent l'enfant dans son épanouissement.

- **Des activités de qualité et gratuites** : en se basant sur l'expérience acquise grâce à 15 ans d'activités sur la pause méridienne avec le Contrat éducatif local (CEL), Notre-Dame-de-Gravenchon propose des activités périscolaires de qualité et gratuites. A la fois ludiques et pédagogiques (expression corporelle, équitation...), source de découverte et de divertissement (atelier graphisme, photo, radio...), les temps d'activités périscolaires seront encadrés principalement par les agents qualifiés. Certains ateliers sont animés par des intervenants spécialisés, issus d'associations locales, ou par des professionnels en contrat. Dans tous les cas, les critères de sélection restent à la fois orientés vers la qualification des personnes mais aussi sur leur capacité à proposer des projets et des activités innovantes aux enfants.

B\ A Auberville-la-Campagne, Touffreville-la-Câble et Triquerville

Au sein de leurs SIVOS respectifs, les 3 communes déléguées proposent une organisation différente pour les TAP :

- **A Auberville-la-Campagne**, les TAP sont concentrés de 13h30 à 16h30 le vendredi après-midi. Proposés par 2 agents communaux, ils coûtent 50 € par trimestre aux parents,

- **A Touffreville-la-Câble et Triquerville**, les TAP ont lieu du lundi au vendredi de 15h45 à 16h30 et sont encadrés par 8 agents communaux. Le coût des TAP est de 0,50 € par séance.



On s'amuse en famille lors de la Journée médiévale de Port-Jérôme-sur-Seine !

Jeu, sport, culture et loisirs

L'attractivité d'une commune se mesure aussi à son offre de loisirs associatifs, culturels ou sportifs. A Port-Jérôme-sur-Seine, tout est possible : voir des films en 3D, emprunter un livre ou CD, participer à des grands événements festifs en accès libre, assister à des spectacles ou des concerts de qualité, admirer des tableaux ou apprendre à dessiner, accéder à un ensemble d'aires de jeux en accès libre, pratiquer son sport dans des équipements de qualité...

Ville ludique et sportive, la Ville et le milieu associatif proposent ainsi de nombreux divertissements à ses habitants de tous les âges. Entre amis ou en famille, il y a toujours quelque chose à faire à Port-Jérôme-Sur-Seine. Plus particulièrement pour les enfants, une nouvelle offre culturelle est en train de se développer autour d'un centre culturel récemment rénové et suite à la création de la coordination jeunesse en 2014.

Jeu, sport, culture et loisirs

1\ DU DIVERTISSEMENT POUR TOUS LES GOÛTS

Parce qu'elle est avant tout accessible (à tous les publics mais aussi financièrement) et diversifiée, la politique culturelle de Port-Jérôme-sur-Seine contribue au divertissement et à l'enrichissement personnel des enfants. 6 % du budget 2016 de Port-Jérôme-sur-Seine est affecté à la culture.

A\ Un centre culturel de proximité

Réouvert en septembre 2015 après d'importants travaux, le Centre culturel municipal Les 3 Colombiers est un incontournable de la vie culturelle de Port-Jérôme-sur-Seine avec sa double vocation à la fois cinématographique (250 films à l'affiche par an) et théâtrale (saison culturelle municipale et utilisation par les associations). L'ensemble a ainsi été revu avec pour lignes directrices :

- Confort accru dans les 3 salles existantes,
- Accessibilité complète du Centre culturel pour l'ensemble des publics (ascenseur, boucle magnétique...),
- Modernisation du fonctionnement de la structure (réservation en ligne notamment).

Situé entre la médiathèque et le conservatoire, le Centre culturel est le cœur d'un pôle culturel de proximité, synonyme de dynamisme et d'attractivité.



Public captivé lors d'une représentation théâtrale à destination des écoliers.

B\ Une offre renforcée depuis 2014

- Le festival Art et jeunesse : l'objectif de cette semaine (avant-première cinéma, théâtre, concerts...) est de présenter la diversité des formes de culture et de spectacle aux enfants. Avec ses rendez-vous ciblés (public scolaire, petite-enfance...) ou grand public, la 1^{ère} édition du festival Art et jeunesse qui a eu lieu en 2015 a trouvé son public. La 2^e édition du festival aura lieu en 2017.
- Les Cultivores : le travail de la coordination jeunesse (voir encadré) a permis de présenter pour la 1^{ère} fois à la rentrée 2016 une programmation complète à destination du public âgé de 3 à 15 ans fédérant des rendez-vous municipaux, intercommunaux ou associatifs regroupés sous la bannière des Cultivores. Un support de communication dédié aux Cultivores a été réalisé et distribué par la Ville afin d'augmenter leur visibilité à destination des premiers intéressés, mais aussi auprès de leurs parents. 45 rendez-vous figurent dans cette session inaugurale des Cultivores.
- Les séances « Le Petit Colombier » : une fois par mois, le dimanche matin, le Centre culturel Les 3 Colombiers propose des classiques du film d'animation. Ces séances sont au tarif de 3 € pour un enfant de moins de 12 ans et pour son accompagnateur. Les 5 dessins animés projetés sur le 1^{er} semestre 2016 ont attiré 194 personnes.

LA COORDINATION JEUNESSE

Depuis 2014, la coordination jeunesse regroupe à l'initiative de la Ville, les services municipaux, intercommunaux ainsi que les associations proposant des rendez-vous ou des activités à destination du jeune public sur le territoire communal. L'objectif de la coordination est d'optimiser les propositions culturelles (éviter les doublons, prendre en compte les différentes attentes en fonction des âges) et de renforcer leur cohérence mais aussi leur notoriété. Si le résultat le plus visible est l'émergence des « Cultivores » (voir ci-dessus), la coordination jeunesse, en permettant le développement de nouvelles synergies entre les acteurs de l'offre de loisirs à destination du jeune public, est encore loin d'être à court d'idées !



Grand jeu familial organisé chaque année, à l'occasion du retour du printemps.

Ces nouveautés s'ajoutent aux actions déjà en place comme, par exemple, le « spectacle de Noël » offert aux écoliers par la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon qui comprend en fait plusieurs spectacles adaptés à l'âge des écoliers. Magie, danse, théâtre, ces représentations de qualité sont une autre occasion pour les enfants de découvrir la culture dans l'enceinte du Centre culturel Les 3 Colombiers.

C\ Des événements familiaux

Qu'elles soient patrimoniales (Journée médiévale, Fête du terroir) ou thématiques (Sport en fête, Festivités de Noël avec l'installation d'une patinoire pendant 3 semaines, fête de la musique), les animations de la Ville allient à chaque fois divertissement et découverte ainsi que des activités à destination des enfants et des jeunes. Parmi la dizaine de rendez-vous proposés gratuitement chaque

année, le Grand jeu familial s'adresse plus particulièrement au jeune public. Chaque année au printemps, il permet à des équipes composées de membres d'une même famille de réaliser des défis ludiques et conviviaux mêlant réflexion et habileté le temps d'un après-midi dans le parc de la Vallée du Télhuet.

D\ Et pour encore plus de loisirs...

- **La Ludothèque municipale** : dotée d'un fonds de plus de 1 200 jeux de société et jouets, la Ludothèque propose, outre le jeu sur place (ouvert également aux écoles), le prêt de jeux pour jouer à tout âge, seul, à deux ou à plusieurs. Parce qu'une ludothèque c'est avant tout la volonté de favoriser la socialisation à travers le jeu, des actions « hors les murs » sont programmées afin d'aller à la rencontre de tous les publics.
- **La Ludothèque participe d'ailleurs aux « Ludiques » de l'association Arcade** (implantée sur Notre-Dame-de-Gravenchon). Depuis 12 ans, les Ludiques sont un événement récréatif et gratuit où petits et grands enfants viennent se divertir et se rencontrer en découvrant l'univers du jeu dans les locaux de l'association lors des vacances de Noël. Tous les espaces sont ainsi réquisitionnés pour faire rêver au gré de déambulations, acrobaties, spectacles, contes et musique...
- **L'Accueil de loisirs municipal et le Centre social Arpège** : outre l'Accueil des enfants le mercredi et durant les vacances scolaires (adhérents uniquement pour le Centre social Arpège), ces structures sont souvent partenaires sur des actions de loisirs plus ponctuelles : animations de proximité, olympiades sportives...

2\ PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE, VILLE LUDIQUE ET SPORTIVE

Port-Jérôme-sur-Seine propose un accès aux sports et aux loisirs pour tous. Cette politique s'inscrit dans la lignée des démarches de Ville Sportive (2^e au challenge l'Équipe en 2011) et de Ville Ludique (2008) de la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon. En tout, ce sont 15 équipements sportifs et 15 structures ludiques qui sont déployés pour permettre à tous de se divertir. 10 % du budget 2016 de Port-Jérôme-sur-Seine est affecté à la politique sportive.

A\ Le sport pour tous

La politique de « Sport pour tous » de la Ville définit un cadre d'expression et de fonctionnement dans lequel éducateurs, dirigeants, parents et sportifs vont pouvoir s'impliquer en connaissant les règles et les valeurs citoyennes, éducatives et pédagogiques portées par la Ville. Le sport participant à la qualité de vie mais aussi de cohésion et d'intégration, l'objectif est de permettre à chaque activité sportive de se développer dans de bonnes conditions.

Le sport pour tous n'est pas contradictoire avec la pratique de la compétition. Ainsi, le plus haut niveau pour chacun peut être accompagné sans pour autant concentrer les moyens sur une seule discipline. A Port-Jérôme-sur-Seine, la finalité est de donner la possibilité à chacun d'accéder à une pratique sportive quelque soit son âge, son niveau, sa situation, ses moyens et ses aspirations. Ainsi, au total, la commune compte 4 700 licenciés sportifs répartis dans 43 sections sportives couvrant 30 disciplines sportives.

Jeu, sport, culture et loisirs



Départ des 3 jours à vélo, action à destination des élèves de CE2.

La politique « sport pour tous », c'est aussi :

- L'organisation tous les ans de la **cérémonie de récompenses aux sportifs** qui met à l'honneur, en fonction des résultats sportifs de la saison sportive, 300 à 400 sportifs, dont une grande part de jeunes pour leurs performances départementales, régionales voire nationales ou internationales,
- Un **centre médico-sportif** : géré par la communauté d'agglomération mais localisé sur la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon, le Centre médico-sportif est un service gratuit de médecine préventive. Sa mission est de vérifier l'aptitude à pratiquer une activité sportive ou un sport en compétition, en dépistant d'éventuelles contre-indications. Les consultations sont ouvertes à tous les sportifs du territoire, à partir de 6 ans.

B\ Le sport-éducation

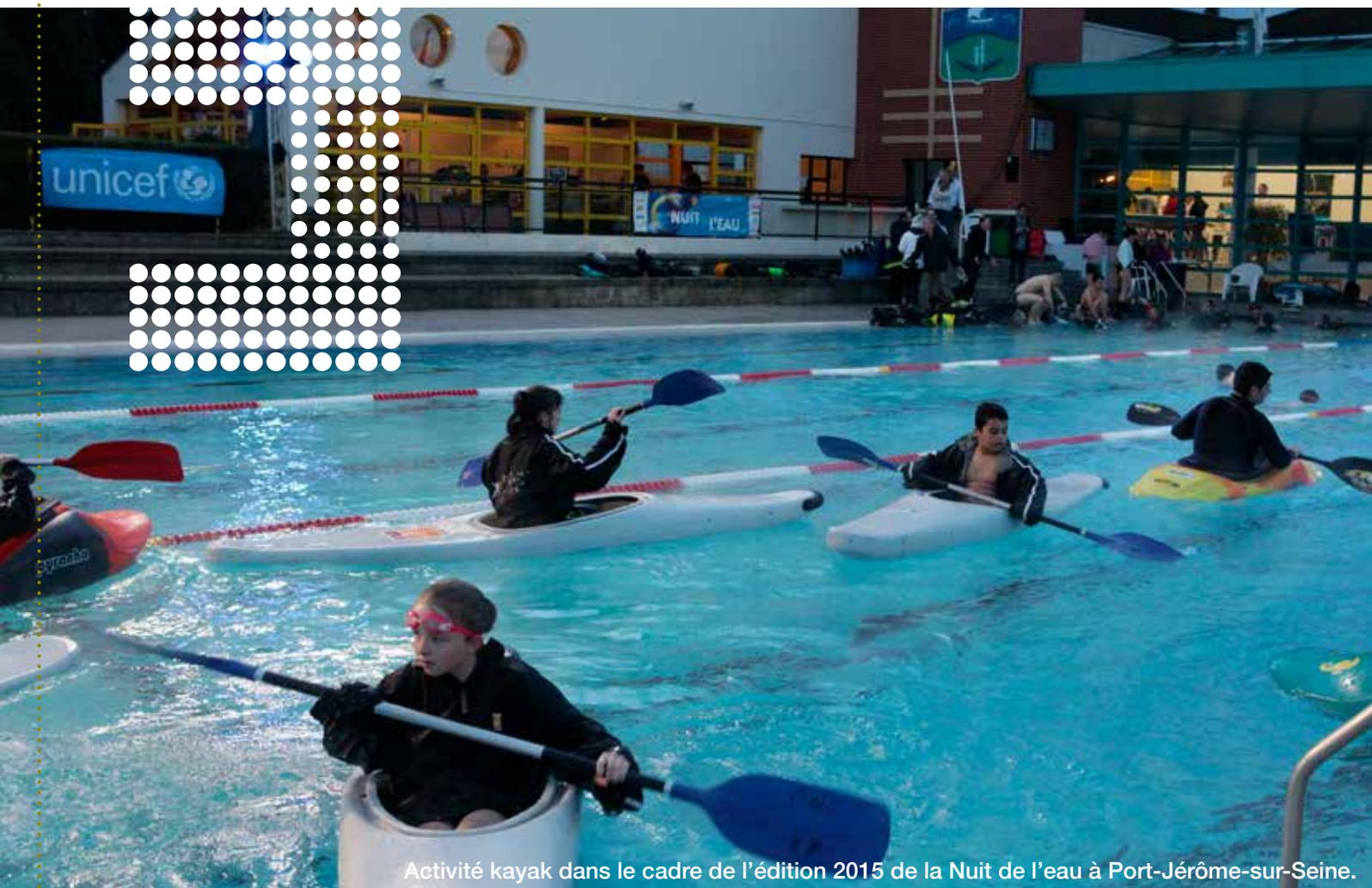
Le sport-éducation est une politique d'animation sportive globale considérant le sport avant tout comme un vecteur de prévention, d'intégration et d'apprentissage. A ce titre de nombreuses actions sont menées durant l'année scolaire par les 2 éducateurs sportifs municipaux : sortie « 3 jours à vélo », raid sportif partagé par les CM2 et les 6^e afin de créer des échanges favorisant la bonne intégration des futurs collégiens, des journées sportives par niveau, un cross dans le parc de la vallée du Télhuet, des activités sportives sur le temps périscolaire...

Le sport-éducation, c'est aussi le soutien de la Ville à la classe Foot du collège Calmette situé sur la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon (4h par semaine pour les 6^e et 5^e), ainsi que le soutien financier et logistique de la Ville à la section Brevet d'initiation aéronautique (BIA), que les 3^e volontaires du collège Calmette peuvent passer. Ce Brevet national dispense aux inscrits une solide formation sur l'aéronautique et l'aérospatiale grâce à des professeurs spécialement formés et à des pilotes confirmés. Ceux-ci ont la charge de la formation pratique (7h30 de vol par participants sur 7 séances).

C\ De l'amusement en accès libre !

En 2008, la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon remportait le prix de la Ville ludique. Ce prix récompensait une politique d'aménagement accordant une place significative aux aires de jeux pour enfants. Portée désormais par Port-Jérôme-sur-Seine, cette politique volontariste reste d'actualité. Complémentaires aux aménagements conçus et entretenus par le service des Espaces verts, tous les équipements sportifs et de loisirs s'intègrent dans un environnement agréable afin de favoriser le rapprochement intergénérationnel, de contribuer au développement moteur et social des enfants, de susciter les échanges entre voisins et de promouvoir le sport-loisir. Afin de favoriser l'accès à ce type de structures, toutes les nouvelles implantations comportent des modules permettant aux enfants vivant avec un handicap (moteur, mental...) de s'amuser aux côtés de leurs camarades. Aussi, entre 2008 et 2015, la commune est passée de 1 683 m² à 2 500 m² de surface de jeux. Sur les 30 équipements sportifs, 3 terrains à vocation multisports ainsi que 3 terrains de football sont également proposés en accès libre.

Parmi les projets à venir, on peut noter, pour Notre-Dame-de-Gravenchon, un nouveau skate-park en lieu à la place de l'actuel ainsi que l'implantation d'une aire de jeux en centre-ville ainsi qu'au sein de la plaine de jeu Albert-Schweitzer (2017). La création d'un nouveau city stade couvert à proximité du complexe sportif Virmontois est également à l'étude.



Activité kayak dans le cadre de l'édition 2015 de la Nuit de l'eau à Port-Jérôme-sur-Seine.

Solidarité internationale

Parce qu'elle peut sembler davantage évidente ou plus nécessaire, le renforcement de la solidarité locale a toujours été recherché au niveau communal et intercommunal. La création de Port-Jérôme-sur-Seine au 1^{er} janvier, en regroupant 3 communes rurales et une commune centre, est le dernier exemple de cette volonté d'une meilleure redistribution des capacités budgétaires et matérielles sur un territoire cohérent. Les enfants, notamment au niveau scolaire ou en matière de loisirs, seront par ailleurs les principaux bénéficiaires de cette nouvelle donne territoriale. Néanmoins, à une époque où les incompréhensions entre les peuples se renforcent, les élus de Port-Jérôme-sur-Seine souhaitent mettre en place des initiatives de plus large portée et s'inscrire dans une dynamique de solidarité internationale. Pour cela, la Ville compte sur l'UNICEF pour l'épauler, dans le cadre de sa démarche Ville amie des enfants.

Solidarité internationale

1\ LES ACTIONS MENÉES PAR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON

Même si aucune démarche de solidarité internationale n'a été menée jusqu'alors sur le long terme ou de manière instituée, cette thématique n'est pas pour autant complètement absente de la vie communale.

A\ Subventions exceptionnelles à l'international

La commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon a une longue tradition de versement de subventions exceptionnelles en cas de catastrophes naturelles ou humanitaires à l'international. Parmi les délibérations prises en Conseil municipal, on peut noter les sommes versées suite aux victimes du tsunami en Asie du Sud-est de 2004 (30 000 €), du séisme qui a touché le Japon en 2011 (15 000 €), du typhon des Philippines de 2013 (5 000 €) ou encore des récentes catastrophes en Italie ou à Haïti (1 500 €). A chaque fois, les sommes sont versées à des associations ou à des ONG reconnues telles que la Croix-Rouge ou la Fondation de France, afin de s'assurer autant que possible que les sommes arriveront bien aux populations qui en ont véritablement besoin.

B\ Implication des plus jeunes

Outre la démarche initiée par ce dossier envers l'UNICEF, la Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon a, par le passé, soutenu quelques initiatives s'inscrivant dans une logique de solidarité internationale :

- **Organisation de la Course contre la faim en 2009 et en 2010.** A l'initiative de l'association Action contre la faim, « la course contre la faim » a pour but de sensibiliser les jeunes au problème de la faim dans le monde, de les impliquer concrètement dans une action de solidarité et de leur prouver que l'on peut s'engager quelque soit son âge et ses moyens. Tous les niveaux participants à la course (du CE2 à la 5^e) ont eu, en amont de la course, le passage d'un intervenant de l'association. A chaque édition, près de 700 enfants ont chaussés leurs baskets pour cette bonne cause !
- Depuis 2 ans, en partenariat avec le Lion's club du Havre, les élus du CMEJ collectent les paires de lunettes usagées grâce à des boîtes déposées à cet effet dans plusieurs bâtiments communaux. Les lunettes collectées (500 sur la période 2015-2016) vont ensuite au centre de traitement de lunettes usagées du Médico Lions Club du Havre, un centre unique en France qui a récupéré et trié 1,1 million de paires sur la saison 2014-2015. Sur cette même période, 36 pays ont été concernés par l'envoi de lunettes (Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal, Cameroun, Madagascar, Laos, Népal, Haïti, Cambodge, Maroc, Chili, Inde, Sri Lanka, Burkina Faso, Vietnam, Pérou, Argentine, Arménie...).



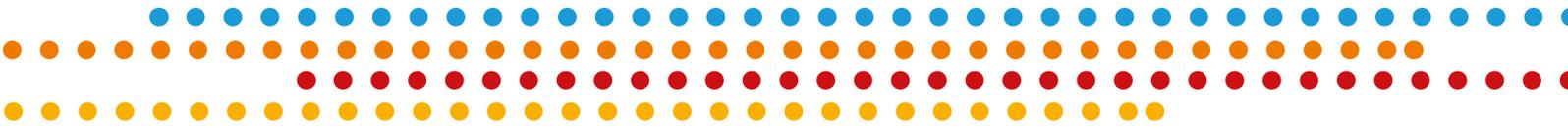
Collecte de lunettes par les élus du CMEJ (partenariat avec le Lion's club du Havre).

2\ LA PARTICIPATION À LA NUIT DE L'EAU

Depuis 2010, la Ville participe à l'organisation de la Nuit de l'eau basée sur le centre aquatique intercommunal qui se trouve sur son territoire communal. Aux côtés de l'intercommunalité, la Ville fédère le milieu associatif et sa population pour qu'ils participent aux activités proposées moyennant un prix d'entrée (baptême de plongée, parcours ludique pour les petits, zumba...) ou à assister aux démonstrations (nage synchronisée par exemple). En 2015, les entrées (620 participants) ainsi que la buvette ont permis de redistribuer 2 361 € à l'Unicef. La prochaine édition aura lieu le 18 mars 2017.

« Convaincus de longue date que derrière chaque enfant, ne se cache pas uniquement un écolier, mais aussi et surtout l'adulte, le citoyen, l'utilisateur de demain, les élus de Port-Jérôme-sur-Seine développent l'ensemble des politiques publiques municipales en tenant compte des besoins des enfants. Nous faisons ainsi l'effort de toujours placer l'enfant au cœur du diagnostic et du dispositif. »





Titre

Ville amie des enfants

.....

Port-Jérôme-sur-Seine

.....

Hôtel de Ville
Place Isnay - Notre-Dame-de-Gravenchon
76 330 Port-Jérôme-sur-Seine



WWW.PJ2S.FR

